

13

COMMUNICATIONS
ET DOCUMENTATION

INFOGRAPHIE EN
PRÉIMPRESSION

PROGRAMME D'ÉTUDES
581.A0

COMMUNICATIONS ET DOCUMENTATION

INFOGRAPHIE EN PRÉIMPRESSION

PROGRAMME D'ÉTUDES
581.A0

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2000 – 00-0525

ISBN 2-550 – 36374 – 4

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2000

581.A0

Infographie en préimpression

2000

Type de sanction : Diplôme d'études collégiales

Nombre d'unités : 91 2/3

Durée totale : 2 910 heures-contact

Formation générale : 660 heures-contact
Formation spécifique : 2 250 heures-contact

Condition(s) particulière(s) d'admission : - Aucune

REMERCIEMENTS

La production du présent programme a été possible grâce à de nombreux collaborateurs ou collaboratrices des milieux du travail et de l'éducation.

Le ministère de l'Éducation remercie plus particulièrement les personnes suivantes, qui ont participé à l'élaboration de la composante de formation spécifique du programme d'études techniques.

Milieu du travail

Sylvain Côté
Stanmont inc.

Stephen Cournoyer
Revue *Voir*

Luc Faubert
Servi Litho

Jean-Raynald Lemay
Composition Solidaire

Michel Mercure
Datachrome

Mireille Noiseux
Rive-Sud Typo Service inc.

Yvan Sabourin
Litho Acme

Gilles Sauvé
Logidec inc.

Linda Ténier
Atelier l'Arthographe

Earl Wyllie
Dessie

Milieu de l'éducation

Claude Desrochers
Professeur
Collège Ahuntsic

Marcel Girard
Professeur
Collège Ahuntsic

Gilles Lavoie
Coordonnateur à l'enseignement technique
Collège Ahuntsic

Yvon Lehouillier
Enseignant
Centre Calixa-Lavallée

Jean Lemaire
Aide pédagogique individuel
Collège Ahuntsic

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Coordination

Manon Chiasson
Responsable du secteur Communications et
Documentation
Direction générale de la formation professionnelle et
technique
Ministère de l'Éducation

Conception et rédaction

Line Desmarais
Conseillère en élaboration de programmes

Johanne Authier
Conseillère pédagogique
Collège Ahuntsic

Guy Racine, Marc Vauthier et Clément Savoie
Professeurs d'infographie en préimpression
Collège Ahuntsic

Marc Lemieux
Conseiller technique

Collaboration de :
Réjean Painchaud et Jean Lussier
Professeurs d'infographie en préimpression
Collège Ahuntsic

Révision technique

Sous la responsabilité de la Direction des programmes
de la Direction générale de la formation professionnelle
et technique

Révision linguistique

Sous la responsabilité des Services linguistiques du
ministère de l'Éducation

Éditique

Odile Béland
Agente de secrétariat
Ministère de l'Éducation

TABLE DES MATIÈRES

Présentation du programme	1
Vocabulaire	3
Première partie	
<hr/>	
Buts du programme	7
Buts de la formation générale	11
Intentions éducatives en formation générale	15
Liste des objectifs du programme	17
Formation générale commune	17
Formation générale propre.....	17
Formation générale complémentaire	18
Formation spécifique	19
Harmonisation	21
Deuxième partie	
<hr/>	
Objectifs et standards – formation générale commune	25
Objectifs et standards – formation générale propre.....	39
Objectifs et standards – formation générale complémentaire	47
Objectifs et standards – formation spécifique	61
01G0 Analyser la fonction de travail	63
01G1 Appliquer les règles relatives aux éléments de présentation graphique (<i>basic design</i>).....	65
01G2 Produire des documents graphiques de haute résolution.	67
01G3 Effectuer le contrôle densitométrique des tons d'images en noir et blanc.	69
01G4 Effectuer un dessin informatisé.....	71
01G5 Résoudre des problèmes de créativité.	73
01G6 Gérer le chevauchement des couleurs.	75
01G7 Gérer des environnements informatiques.....	77
01G8 Contrôler, en préimpression, la qualité des imprimés.....	79
01G9 Produire les plaques destinées à l'impression offset et flexographique.	81
01GA Préparer des documents multimédias.	83
01GB Produire le devis estimatif d'un projet d'imprimerie.	85
01GC Gérer l'exécution de travaux de préimpression.	87
01GD Évaluer visuellement les caractéristiques d'une image photographique.	89
01GE Effectuer le traitement informatisé d'images en noir et blanc.....	91
01GF Effectuer une mise en page.	93

01GG	Assurer la qualité technique d'un montage informatisé.....	95
01GH	Procéder à l'imposition de documents.....	97
01GJ	Effectuer un photomontage couleur.....	99
01GK	Effectuer, en processus continu, un projet d'infographie en préimpression.....	101
01GL	Effectuer le traitement d'images couleurs en quadrichromie.....	103
01GM	Effectuer des retouches d'images couleurs en quadrichromie.....	105

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme *Infographie en préimpression* s'inscrit dans les finalités et les orientations de la formation technique qui guident l'action de la Direction générale de la formation professionnelle et technique. Il a été conçu suivant le cadre d'élaboration des programmes d'études techniques qui exige, notamment, la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation.

Ce programme est défini par compétences, formulé par objectifs et par standards. Conçu selon une approche qui tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique, le programme servira de base à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation. De plus, le programme rend possible l'application de l'approche programme.

Le programme *Infographie en préimpression* comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études (16 2/3 unités), une composante de formation générale qui est propre au programme (6 unités), une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes (4 unités) et une composante de formation spécifique de 65 unités.

Le présent document comprend deux parties. La première partie présente une vue d'ensemble du programme. La seconde partie décrit les objectifs et les standards des composantes de formation générale et spécifique.

VOCABULAIRE

Programme

Ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques : ensemble intégré d'habiletés cognitives, d'habiletés psychomotrices et de comportements socioaffectifs qui permet d'exercer, au niveau de performance exigé à l'entrée sur le marché du travail, un rôle, une fonction, une tâche ou une activité (*Cadre technique d'élaboration de la partie ministérielle des programmes d'études techniques*, p. 3).

Objectif

Compétence, habileté ou connaissance, à acquérir ou à maîtriser (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Énoncé de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, l'énoncé de la compétence résulte de l'analyse de la situation de travail, des buts généraux de la formation technique et, dans certains cas, d'autres déterminants. Il se compose d'un verbe d'action et d'un complément. L'énoncé de compétence doit être précis et univoque.

Pour la composante de formation générale, l'énoncé de la compétence est issu de l'analyse des besoins de formation générale.

Éléments de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les éléments de la compétence se limitent aux précisions nécessaires à la compréhension de celle-ci. Ils précisent les grandes étapes d'exercice ou les principales composantes de la compétence.

Pour la composante de formation générale, les éléments de l'objectif, formulé sous la forme d'une compétence, en précisent les composantes essentielles. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'atteinte de la compétence.

Standard

Niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Contexte de réalisation

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, le contexte de réalisation correspond à la situation d'exercice de la compétence, au seuil d'entrée sur le marché du travail. Le contexte de réalisation ne précise pas la situation d'apprentissage ou d'évaluation.

Critères de performance

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les critères de performance définissent les exigences qui permettront de juger de l'atteinte de chacun des éléments de la compétence et, par voie de conséquence, de la compétence elle-même. Les critères de performance sont fondés sur les exigences au seuil d'entrée sur le marché du travail. Les critères de performance ne sont pas l'instrument d'évaluation mais servent plutôt de référence à la production de celui-ci. Chaque élément de la compétence appelle au moins un critère de performance.

Pour la composante de formation générale, les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard. Pour que l'objectif soit atteint, tous les critères doivent être respectés.

Activités d'apprentissage

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, il s'agit des cours (laboratoires, ateliers, séminaires, stages ou autres activités pédagogiques) destinés à assurer l'atteinte des objectifs et des standards visés. Les collègues ont l'entière responsabilité de la définition des activités d'apprentissage et de l'aménagement de l'approche programme.

Pour la composante de formation générale, les éléments des activités d'apprentissage dont le ministre peut déterminer tout ou partie sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures-contact, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.

PREMIÈRE PARTIE

BUTS DU PROGRAMME

Le programme *Infographie en préimpression* vise à former des techniciennes et techniciens aptes à exercer la profession d'infographe en préimpression. Ces techniciennes et techniciens effectuent à l'ordinateur la réalisation technique de documents graphiques destinés à être imprimés et reproduits sur des supports d'impression.

DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA PROFESSION VISÉE

Le rôle d'infographe en préimpression, auquel le présent programme d'études prépare l'élève, est de prendre en charge, en collaboration avec la ou le graphiste, la préparation et l'exécution techniques de documents graphiques de haute qualité destinés principalement à l'impression, mais également au secteur des communications en général.

Assumer un tel rôle suppose la capacité d'analyser et d'évaluer un projet de document graphique, tant sur le plan de la qualité esthétique que sur celui de la faisabilité technique et de l'imprimabilité. Cela suppose également la capacité d'exercer son jugement afin de proposer, au besoin, des modifications au projet soumis par la cliente ou le client, qu'il s'agisse d'une ou d'un graphiste, d'une éditrice ou d'un éditeur, d'une imprimeuse ou d'un imprimeur, d'une représentante ou d'un représentant d'entreprise, etc., afin d'en améliorer l'aspect graphique, typographique et technique. Soumettre de telles propositions de changement nécessite un comportement professionnel, autonome et compétent au moment de la présentation des options possibles et de leur justification à la cliente ou au client.

Par la suite, l'infographe en préimpression aura à rendre le projet de document graphique techniquement imprimable, ce qui suppose l'optimisation de la production de l'imprimé correspondant, la prise en considération des règles d'impression ainsi que le continuels contrôle de la qualité esthétique et technique, aux moments opportuns. Un tel travail suppose :

- l'analyse technique des documents à reproduire afin de déterminer les moyens les mieux adaptés aux conditions d'impression en cours;
- la saisie et le traitement des originaux par l'utilisation de techniques photographiques, optoélectroniques ou informatiques afin de répondre aux demandes de la clientèle ainsi qu'aux exigences découlant des procédés d'impression et de leurs contraintes propres;
- l'intégration à la mise en page des images fournies par la clientèle.

Pour ce faire, l'infographe en préimpression aura à résoudre des problèmes autant techniques que de créativité à chacune des étapes du processus de travail : la planification et l'organisation, la saisie et le traitement des différents éléments graphiques, la préparation des textes, des dessins et des images, la composition des gabarits nécessaires à la mise en page du document et au montage des différents éléments graphiques, l'imposition, la production, la vérification et la correction d'épreuves en noir et blanc ou en couleur, ainsi que la production ou la vérification des films, des plaques ou de tout autre support utilisés pour l'impression. Cela suppose également le transfert en réseau des différents documents, la gestion d'environnements informatiques divers incluant, au besoin, la mise en place de l'équipement, des logiciels et des réseaux, ainsi que l'utilisation et la gestion de scanners et d'imageurs (imageuses) haut de gamme et, enfin, le traitement chimique de films et de plaques.

Rendre différents projets de documents graphiques techniquement imprimable suppose également les opérations suivantes :

- l’adaptation de textes et d’images aux différents médias de communication;
- l’acheminement de documents numériques vers les différents supports nécessaires;
- l’interprétation d’images à l’écran au regard de l’imprimabilité et la résolution de problèmes de reproduction des couleurs compte tenu des contraintes d’impression;
- la reproduction ou l’amélioration de maquettes fournies par les clientes ou les clients;
- la saisie et le traitement d’images couleurs à l’aide de scanner haut de gamme;
- l’établissement de normes de production et le respect des normes existantes dans une perspective d’amélioration constante de la productivité.

L’infographe en préimpression doit également se préoccuper de mettre constamment ses compétences à jour, des aspects relatifs à la santé et à la sécurité, ainsi que de l’amélioration continue de la qualité dans un contexte de qualité totale.

Intentions éducatives

Conformément aux buts généraux de la formation technique, le programme *Infographie en préimpression* vise :

- à rendre la personne compétente dans l’exercice de sa profession, c’est-à-dire à lui permettre d’exercer au niveau de performance exigé à l’entrée sur le marché du travail, les rôles, les fonctions, les tâches et les activités de la profession;
- à favoriser l’intégration de la personne à la vie professionnelle, notamment par une connaissance du marché du travail en général ainsi qu’une connaissance du contexte particulier de la profession choisie;
- à favoriser l’évolution de la personne et l’approfondissement des savoirs professionnels;
- à favoriser la mobilité professionnelle de la personne (en lui permettant, entre autres choses, de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par une sensibilisation à l’entrepreneurship).

Le programme *Infographie en préimpression* comprend également les intentions éducatives des composantes commune, propre et complémentaire de la formation générale, indiquées dans *Formation générale : des collèges pour le Québec du XXI^e siècle*.

Intentions éducatives particulières

La préparation électronique de documents graphiques aux fins de leur reproduction par l’impression ou de leur intégration aux nombreuses applications du multimédia suppose de grandes capacités de représentation mentale.

En effet, à partir d’une demande ou de consignes, ainsi que d’éléments graphiques plus ou moins détaillés (textes, images, maquettes, présentations sur support électronique ou conventionnel), l’infographe en préimpression doit se représenter le produit fini et, à partir de là, visualiser chacune des étapes de sa réalisation en remontant jusqu’au point de départ de son propre travail.

C’est ainsi que l’infographe en préimpression pourra clairement visualiser les exigences des différentes étapes de finition de l’imprimé et des différentes conditions d’impression et alors, anticiper les contraintes et les problèmes en découlant.

Une telle capacité d'anticipation permet à l'infographe en préimpression de prendre en considération toutes les exigences associées à l'imprimabilité d'un document graphique et ce, à chacune des étapes de son propre travail. Ceci est également vrai, dans une moindre mesure, lorsqu'il s'agit de préparer des documents graphiques destinés à d'autres supports que l'imprimé.

Sans ces capacités de représentation mentale, aucune anticipation n'est réellement possible et autant la planification que l'exécution du travail de l'infographe en préimpression en souffriront. Le présent programme est structuré en fonction de cette considération et offre, à l'élève, de multiples occasions d'acquérir de telles capacités par :

- une connaissance concrète des différents procédés d'impression et de finition, ainsi que de leurs paramètres;
- une bonne maîtrise des techniques de préparation électronique de documents graphiques;
- une vision globale de la chaîne graphique permettant de prendre en considération l'amont et l'aval de son propre travail;
- une bonne maîtrise des habiletés nécessaires au contrôle de la qualité et à la résolution des problèmes d'exécution de documents graphiques, autant par anticipation qu'en cours d'impression.

BUTS DE LA FORMATION GÉNÉRALE

L'enseignement collégial québécois fait suite au cycle de la scolarité obligatoire (enseignement primaire et secondaire) qui assure l'acquisition des savoirs primordiaux. Il marque un changement de cap important en ce qui a trait au niveau culturel de la formation et oriente directement vers le marché du travail ou la formation universitaire. L'enseignement collégial répond aux besoins actuels de la formation technique ou préuniversitaire. Il assure un niveau de formation supérieure tout en préservant la polyvalence de l'étudiant ou de l'étudiante et la possibilité de passage entre les secteurs de la formation technique et de la formation préuniversitaire. Il garantit une cohérence interne et un équilibre de la formation.

Dans cette perspective, la formation générale est partie intégrante de chaque programme à titre de formation commune, propre et complémentaire. Elle a une triple finalité, soit l'acquisition d'un fonds culturel commun, l'acquisition et le développement d'habiletés génériques et l'appropriation d'attitudes souhaitables. Ces trois aspects visent à former la personne en elle-même, à la préparer à vivre en société de façon responsable et à lui faire partager les acquis de la culture.

Le fonds culturel commun

La transmission du fonds culturel commun a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à :

- la maîtrise de la langue d'enseignement en tant qu'outil de communication et de pensée et la maîtrise des règles de base de la pensée rationnelle, du discours et de l'argumentation;
- la capacité de communiquer en d'autres langues, au premier chef en anglais ou en français;
- une ouverture sur le monde et la diversité des cultures;
- la connaissance des richesses de l'héritage culturel par l'ouverture aux œuvres de civilisation;
- la capacité de se situer par rapport aux grands pôles de l'évolution de la pensée humaine;
- la capacité de développer une pensée réflexive autonome et critique;
- une éthique personnelle et sociale;
- une maîtrise des connaissances relatives au développement de son bien-être physique et intellectuel;
- la prise de conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé.

Les habiletés génériques

Les habiletés génériques que permet d'acquérir et de développer la formation générale sont les suivantes :

- conceptualisation, analyse et synthèse;
- cohérence du raisonnement;
- jugement critique;
- qualité de l'expression;
- application des savoirs à l'analyse de situations;
- application des savoirs à la détermination de l'action;
- maîtrise de méthodes de travail;
- retour réflexif sur les savoirs.

Les attitudes souhaitables

Les acquis culturels et les habiletés génériques concourent à l'adoption et au développement des attitudes suivantes :

- autonomie;
- sens critique;
- conscience de ses responsabilités envers soi et les autres;
- ouverture d'esprit;
- créativité;
- ouverture sur le monde.

Ces finalités s'appliquent aux trois composantes de la formation générale, soit :

- la formation commune qui est similaire pour tous les programmes. Elle totalise 16 2/3 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 7 1/3 unités;
 - philosophie ou *Humanities* : 4 1/3 unités;
 - éducation physique : 3 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation propre qui permet d'introduire des tâches ou des situations d'apprentissage qui favorisent leur réinvestissement dans la composante de formation spécifique au programme. Elle totalise 6 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - philosophie ou *Humanities* : 2 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation complémentaire qui permet à l'étudiant ou à l'étudiante de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique à son programme. Elle totalise 4 unités et comprend des éléments de formation parmi les domaines suivants :
 - sciences humaines;
 - culture scientifique et technologique;
 - langue moderne;
 - langage mathématique et informatique;
 - art et esthétique.

La formation générale et la formation spécifique contribuent mutuellement à la formation de l'étudiant et de l'étudiante. En ce sens, les savoirs et les habiletés transmis par une composante du programme doivent être valorisés et, dans la mesure du possible, réinvestis dans l'autre composante.

Dans le respect des finalités posées, des disciplines visées et des devis ministériels, chaque établissement doit actualiser la formation générale dans des activités d'apprentissage qui assurent une cohérence dans son projet éducatif.

Les objectifs et les standards des ensembles de formation générale sont élaborés selon les prescriptions du *Règlement sur le régime des études collégiales* (L.R.Q. , c. C-29, a. 18; 1993, c. 25, a. 11, version révisée 1998).

INTENTIONS ÉDUCATIVES EN FORMATION GÉNÉRALE

Les intentions éducatives précisent la contribution de chaque domaine d'études de la formation générale commune, propre et complémentaire en vue de l'atteinte des buts de la formation générale. Pour ce qui est de la formation commune et propre, les intentions éducatives comprennent : un énoncé général du rôle de chaque domaine d'études; les principes qui sous-tendent ce rôle; la contribution de chaque domaine, sous forme de résultats attendus, à l'atteinte des buts de la formation générale en fonction des connaissances, des habiletés et des attitudes; une explication de la séquence des objectifs et des standards.

Le texte de ces intentions éducatives se trouve à la fin du présent document.

LISTE DES OBJECTIFS DU PROGRAMME

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE

(16 2/3 unités)

- 0001 Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0002 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0003 Apprécier des textes de la littérature québécoise.
- 00B1 Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.
- 000E Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.
- 0015 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
ou
- 0007 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.
ou
- 0008 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.
ou
- 0009 Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.
- 0064 Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.
- 0065 Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.
- 0066 Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE

(6 unités)

- 000K Produire différents types de discours oraux et écrits.
- 000T Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.
- 0016 Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
ou
- 000M Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
ou
- 000N Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
ou
- 000P Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE

(4 unités)

- 000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.
- 000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
- 000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.
- 000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.
- 000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.
- 0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.
- 0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.
- 0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.
- 0012 Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.
- 0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.
- 0014 Réaliser une production artistique.

FORMATION SPÉCIFIQUE

(65 unités)

- 01G0 Analyser la fonction de travail.
- 01G1 Appliquer les règles relatives aux éléments de présentation graphique (*basic design*).
- 01G2 Produire des documents graphiques de haute résolution.
- 01G3 Effectuer le contrôle densitométrique des tons d'images en noir et blanc.
- 01G4 Effectuer un dessin informatisé.
- 01G5 Résoudre des problèmes de créativité.
- 01G6 Gérer le chevauchement des couleurs.
- 01G7 Gérer des environnements informatiques.
- 01G8 Contrôler, en préimpression, la qualité des imprimés.
- 01G9 Produire les plaques destinées à l'impression offset et flexographique.
- 01GA Préparer des documents multimédias.
- 01GB Produire le devis estimatif d'un projet d'imprimerie.
- 01GC Gérer l'exécution de travaux de préimpression.
- 01GD Évaluer visuellement les caractéristiques d'une image photographique.
- 01GE Effectuer le traitement informatisé d'images en noir et blanc.
- 01GF Effectuer une mise en page.
- 01GG Assurer la qualité technique d'un montage informatisé.
- 01GH Procéder à l'imposition de documents.
- 01GJ Effectuer un photomontage couleur.
- 01GK Effectuer, en processus continu, un projet d'infographie en préimpression.
- 01GL Effectuer le traitement d'images couleurs en quadrichromie.
- 01GM Effectuer des retouches d'images couleurs en quadrichromie.

HARMONISATION

L'harmonisation des programmes du domaine des communications graphiques a été réalisée dans une perspective de cheminement de carrière. En conséquence, le programme d'études collégiales *Infographie en préimpression* (581.A0) est conçu en harmonisation avec le programme d'études professionnelles *Procédés infographiques* (5221).

HARMONISATION AVEC LE PROGRAMME *PROCÉDÉS INFOGRAPHIQUES* (DEP 5221)

1. Du secondaire vers le collégial

La personne ayant acquis une des compétences du programme d'études *Procédés infographiques* (5221) peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées équivalentes du programme d'études *Infographie en préimpression* (581.A0) si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

DE	VERS
<i>Procédés infographiques</i> (DEP)	<i>Infographie en préimpression</i> (DEC)
471212 Métier et profession	01G0 Analyser la fonction de travail
471238 Communication visuelle	01G1 Appliquer les règles relatives aux éléments de présentation graphique (<i>basic design</i>)
471284 Maquette de production	01G5 Résoudre des problèmes de créativité
471244 Illustrations en noir et blanc	01G4 Effectuer un dessin informatisé
471325 Illustrations couleur	
471267 Typographie	01GF Effectuer une mise en page
471298 Mise en page monochrome	
471356 Mise en page couleur	
471378 Mise en page quadrichromie	
471275 Traitement d'images en noir et blanc	01GE Effectuer le traitement informatisé d'images en noir et blanc
471338 Traitement d'images couleur	01GJ Effectuer un photomontage couleur
471304 Imposition	01GH Procéder à l'imposition de documents
471314 Films d'un document monochrome	01G2 Produire des documents graphiques de haute résolution
471388 Films d'un document couleur	
471346 Moyens de télécommunication	01G7 Gérer des environnements informatiques
471362 Informatique	
471402 Soumission d'un projet	01GB Produire le devis estimatif d'un projet d'imprimerie
471416 Travail en équipe	
471437 Intégration au travail	

2. Du collégial vers le secondaire

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme d'études *Infographie en préimpression* (581.A0) peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées équivalentes du programme d'études *Procédés infographiques* (5221) si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

DE	VERS
<i>Infographie en préimpression (DEC)</i>	<i>Procédés infographiques (DEP)</i>
01G0 Analyser la fonction de travail	471212 Métier et profession
01G1 Appliquer les règles relatives aux éléments de présentation graphique (<i>basic design</i>)	471238 Communication visuelle
01G5 Résoudre des problèmes de créativité	
01G2 Produire des documents graphiques de haute résolution	471314 Films d'un document monochrome 471388 Films d'un document couleur
01G4 Effectuer un dessin informatisé	471244 Illustrations en noir et blanc
01G7 Gérer des environnements informatiques	471362 Informatique
01GB Produire le devis estimatif d'un projet d'imprimerie	471402 Soumission d'un projet
01GE Effectuer le traitement informatisé d'images en noir et blanc	471275 Traitement d'images en noir et blanc
01GF Effectuer une mise en page	471267 Typographie 471298 Mise en page monochrome
01GH Procéder à l'imposition de documents	471304 Imposition
01GJ Effectuer un photomontage couleur	471338 Traitement d'images couleur

DEUXIÈME PARTIE



**OBJECTIFS ET STANDARDS –
FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE**

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Reconnaître le propos du texte. 2 Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques. 3 Choisir les éléments d'analyse. 4 Élaborer un plan de rédaction. 5 Rédiger et réviser une analyse littéraire ou un commentaire composé ou une explication de texte. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Formulation juste des éléments importants du propos du texte. 2.1 Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques. 2.2 Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques. 3.1 Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques. 4.1 Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction. 4.2 Pertinence et cohérence du plan. 4.3 Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. 5.1 Utilisation appropriée des éléments d'analyse. 5.2 Pertinence des exemples choisis. 5.3 Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. 5.4 Précision et richesse du vocabulaire. 5.5 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. 5.6 Respect du registre de langue approprié. 5.7 Respect des règles de présentation d'une production écrite. 5.8 Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots.
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Discipline : Français Pondération : 2-2-3 Nombre d'unités : 2 1/3</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte. 2 Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique. 3 Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire. 4 Élaborer un plan de dissertation. 5 Rédiger et réviser une dissertation explicative. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème. 2.1 Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. 3.1 Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. 4.1 Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation. 4.2 Pertinence et cohérence du plan. 4.3 Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. 5.1 Respect des limites du sujet de la dissertation. 5.2 Développement approprié des idées. 5.3 Pertinence des exemples choisis. 5.4 Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. 5.5 Précision et richesse du vocabulaire. 5.6 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. 5.7 Respect du registre de langue approprié. 5.8 Respect des règles de présentation d'une production écrite. 5.9 Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots.
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Discipline : Français Pondération : 3-1-3 Nombre d'unités : 2 1/3</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Apprécier des textes de la littérature québécoise.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise. 2 Comparer des textes. 3 Déterminer un point de vue critique. 4 Élaborer un plan de rédaction. 5 Rédiger et réviser une dissertation critique. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise. 2.1 Choix pertinent des critères de comparaison. 2.2 Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires. 3.1 Pertinence du point de vue critique. 4.1 Pertinence et cohérence du plan. 4.2 Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. 5.1 Respect des limites du sujet de la dissertation. 5.2 Emploi d'arguments appropriés. 5.3 Justification du point de vue critique. 5.4 Pertinence des exemples choisis. 5.5 Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. 5.6 Précision et richesse du vocabulaire. 5.7 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. 5.8 Respect du registre de langue approprié. 5.9 Respect des règles de présentation d'une production écrite. 5.10 Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots.
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Discipline : Français</p> <p>Pondération : 3-1-4</p> <p>Nombre d'unités : 2 2/3</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité.</p> <p>2 Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions.</p> <p>3 Produire une argumentation sur une question philosophique.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes.</p> <p>1.2 Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux.</p> <p>1.3 Présentation de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution.</p> <p>2.1 Formulation cohérente de la pensée de l'auteur.</p> <p>2.2 Référence au contexte sociohistorique de la contribution.</p> <p>2.3 Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution.</p> <p>3.1 Élaboration d'une problématique philosophique sur une question : énoncé de la question, définition des concepts clés, présentation des aspects philosophiques du problème et des enjeux, référence à un ou des philosophes.</p> <p>3.2 Formulation d'une thèse et présentation d'arguments, d'objections et de réfutations.</p> <p>3.3 Respect des règles de l'argumentation.</p> <p>3.4 Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Philosophie</p> <p>Pondération : 3-1-3</p> <p>Nombre d'unités : 2 1/3</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain. 2 Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants. 3 Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés. 1.2 Usage approprié des concepts clés. 2.1 Exposition de certains aspects significatifs du contexte historique d'émergence de ces conceptions. 2.2 Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent. 3.1 Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions. 3.2 Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions examinées. 3.3 Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception. 3.4 Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Philosophie</p> <p>Pondération : 3-0-3</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Dégager le sens d'un message oral simple.</p> <p>2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.</p> <p>3 S'exprimer oralement.</p> <p>4 Rédiger un texte.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et comportant un vocabulaire d'usage courant.</p> <p>2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots.</p> <p>3.1 Communication intelligible d'environ deux minutes élaborée à partir de consignes précises.</p> <p>3.2 Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction.</p> <p>3.3 Échanges d'idées pertinents.</p> <p>3.4 Prononciation, intonation et débit acceptables.</p> <p>4.1 Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 200 mots, constitué de phrases complètes, sur un sujet familier.</p> <p>4.2 Application satisfaisante du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>future</i>.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Pondération : 2-1-3</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer en anglais avec une certaine aisance.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Dégager le sens d'un message oral authentique.</p> <p>2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.</p> <p>3 S'exprimer oralement.</p> <p>4 Rédiger un texte.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes.</p> <p>1.2 Reconnaissance de la suite logique d'éléments du message.</p> <p>2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots.</p> <p>2.2 Reconnaissance d'une suite logique des éléments.</p> <p>3.1 Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes à partir d'un sujet d'intérêt général.</p> <p>3.2 Formulation de questions pertinentes en situation d'interaction; questions généralement grammaticalement correctes.</p> <p>3.3 Emploi généralement correct de verbes au passé.</p> <p>3.4 Prononciation, intonation et débit convenables.</p> <p>4.1 Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 300 mots.</p> <p>4.2 Application convenable du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>present perfect</i>, <i>future</i>.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Pondération : 2-1-3</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Dégager le sens d'un message oral authentique à portée socioculturelle ou littéraire. 2 Dégager le sens d'un texte authentique à portée socioculturelle ou littéraire. 3 Exprimer oralement un message sur des sujets à portée socioculturelle ou littéraire. 4 Rédiger un texte sur une question à portée socioculturelle ou littéraire. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Identification des idées essentielles d'un message après une seule écoute. 2.1 Identification du sens général. 2.2 Distinction précise des principaux éléments du texte. 2.3 Identification de la structure du texte. 2.4 Identification de l'intention de l'auteur. 3.1 Communication claire et cohérente d'au moins cinq minutes faisant référence à un ou des documents. 3.2 Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue. 3.3 Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. 3.4 Prononciation, intonation et débit généralement corrects. 4.1 Texte clair et cohérent d'environ 400 mots comportant au moins trois idées distinctes liées logiquement entre elles. 4.2 Application convenable du code grammatical et orthographique. 4.3 Utilisation généralement correcte des temps de verbe exigés par le contexte. 4.4 Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Pondération : 2-1-3</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Présenter oralement l'analyse d'une production socioculturelle ou littéraire en version originale anglaise.</p> <p>2 Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un thème à portée socioculturelle.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Communication claire, cohérente et structurée d'au moins six minutes.</p> <p>1.2 Utilisation d'arguments pertinents et justifiés.</p> <p>1.3 Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés.</p> <p>1.4 Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité.</p> <p>1.5 Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical.</p> <p>2.1 Analyse structurée, cohérente et claire d'au moins 600 mots.</p> <p>2.2 Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases.</p> <p>2.3 Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé.</p> <p>2.4 Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation.</p> <p>2.5 Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical et orthographique.</p> <p>2.6 Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre appropriés à l'analyse.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Pondération : 2-1-3</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : ÉDUCATION PHYSIQUE		CODE : 0064
OBJECTIF	STANDARD	
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Établir la relation entre son mode de vie et sa santé.</p> <p>2 Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé.</p> <p>3 Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique de l'activité physique de façon régulière.</p> <p>4 Proposer des activités physiques favorisant sa santé.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Utilisation appropriée de la documentation.</p> <p>1.2 Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur la santé.</p> <p>2.1 Respect des règles inhérentes aux activités physiques pratiquées, dont les règles de sécurité.</p> <p>2.2 Respect de ses capacités dans la pratique des activités physiques.</p> <p>3.1 Utilisation correcte des données d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique.</p> <p>3.2 Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique.</p> <p>3.3 Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à une pratique régulière de l'activité physique.</p> <p>4.1 Choix pertinent et justifié d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation.</p>	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
<p>Discipline : Éducation physique</p> <p>Pondération : 1-1-1</p> <p>Nombre d'unités : 1</p>		

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.</p> <p>Élément</p> <p>1 Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité.</p> <p>1.2 Mention de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité.</p> <p>1.3 Formulation correcte d'objectifs personnels.</p> <p>1.4 Mention des moyens pour atteindre ses objectifs.</p> <p>1.5 Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée, dont les règles de sécurité.</p> <p>1.6 Évaluation périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité.</p> <p>1.7 Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique de l'activité.</p> <p>1.8 Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés.</p> <p>1.9 Amélioration sensible des habiletés motrices exigées par l'activité.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Éducation physique</p> <p>Pondération : 0-2-1</p> <p>Nombre d'unités : 1</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Harmoniser sa pratique efficace de l'activité physique dans une approche favorisant la santé. 2 Gérer un programme personnel d'activités physiques. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Pratique d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé. 2.1 Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique. 2.2 Formulation correcte d'objectifs à atteindre dans son programme personnel. 2.3 Choix pertinent de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. 2.4 Planification appropriée des conditions de réalisation de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. 2.5 Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme. 2.6 Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme. 2.7 Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique d'activités. 2.8 Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Éducation physique</p> <p>Pondération : 1-1-1</p> <p>Nombre d'unités : 1</p>	

**OBJECTIFS ET STANDARDS –
FORMATION GÉNÉRALE PROPRE**

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Produire différents types de discours oraux et écrits.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Reconnaître les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.</p> <p>2 Déterminer un sujet et un objectif de communication.</p> <p>3 Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.</p> <p>4 Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.</p> <p>5 Rédiger et présenter des textes du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.</p> <p>6 Préparer et présenter des discours oraux du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication.</p> <p>1.2 Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication.</p> <p>1.3 Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication.</p> <p>2.1 Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication.</p> <p>3.1 Choix approprié des sources d'information.</p> <p>3.2 Choix pertinent des éléments d'information.</p> <p>4.1 Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication.</p> <p>4.2 Choix judicieux des moyens d'expression.</p> <p>5.1 Respect des règles définissant les différents types de textes.</p> <p>5.2 Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit.</p> <p>5.3 Précision et richesse du vocabulaire.</p> <p>5.4 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation.</p> <p>5.5 Respect des règles de présentation d'un texte écrit.</p> <p>6.1 Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral.</p> <p>6.2 Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral.</p> <p>6.3 Précision et richesse du vocabulaire.</p> <p>6.4 Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.</p>
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Discipline :</p> <p>Nombre d'heures-contact :</p> <p>Nombre d'unités :</p>	<p>Français</p> <p>60</p> <p>2</p>

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques. 2 Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques. 3 Appliquer ces théories à des situations actuelles, choisies notamment dans le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. 4 Défendre une position critique à propos d'une situation problématique. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Définition des notions de base de l'éthique. 1.2 Utilisation appropriée des notions. 1.3 Élaboration de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique. 2.1 Présentation de quelques grands modèles philosophiques d'interprétation des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes. 3.1 Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes. 3.2 Formulation des questions éthiques relatives à la situation. 3.3 Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux. 3.4 Application de deux discours philosophiques à la discussion de ces questions. 4.1 Appréciation de divers choix quant à l'action à l'aide de théories philosophiques. 4.2 Justification rationnelle de la position choisie. 4.3 Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Philosophie</p> <p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études. 2 Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études. 3 Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études. 4 Rédiger un court texte lié à son champ d'études. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. 2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales du message. 3.1 Communication intelligible d'une durée de quelques minutes. 3.2 Emploi de termes liés à son champ d'études. 3.3 Propos pertinents. 3.4 Application satisfaisante du code grammatical. 4.1 Texte clair et cohérent d'environ 200 mots. 4.2 Emploi de termes liés à son champ d'études. 4.3 Application satisfaisante du code grammatical et orthographique. 4.4 Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à son champ d'études.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.</p> <p>2 Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.</p> <p>3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.</p> <p>4 Rédiger un texte lié à son champ d'études.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes.</p> <p>1.2 Reconnaissance d'une suite logique des éléments du message.</p> <p>2.1 Reconnaissance du sens général.</p> <p>2.2 Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise.</p> <p>2.3 Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise.</p> <p>3.1 Communication claire et cohérente accessible à un non expert.</p> <p>3.2 Communication appropriée à la situation.</p> <p>3.3 Utilisation convenable de termes liés au champ d'études.</p> <p>3.4 Application convenable du code grammatical.</p> <p>4.1 Rédaction claire et cohérente d'un texte d'environ 300 mots, lié à son champ d'études, accessible à un non expert.</p> <p>4.2 Application convenable du code grammatical et orthographique.</p> <p>4.3 Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études.</p> <p>4.4 Utilisation convenable de procédés de communication liés à son champ d'études.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.</p> <p>2 Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.</p> <p>3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.</p> <p>4 Produire des communications écrites liées à son champ d'études.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message.</p> <p>1.2 Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.</p> <p>2.1 Identification du sens général.</p> <p>2.2 Repérage des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise.</p> <p>2.3 Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.</p> <p>3.1 Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert.</p> <p>3.2 Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication.</p> <p>3.3 Emploi approprié des termes liés à son champ d'études.</p> <p>4.1 Rédaction cohérente et claire d'un texte d'environ 500 mots accessible à un non expert.</p> <p>4.2 Emploi efficace de termes liés à son champ d'études.</p> <p>4.3 Application convenable du code grammatical et orthographique.</p> <p>4.4 Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.</p> <p>2 Analyser des textes complexes.</p> <p>3 Rédiger un texte lié à son champ d'études.</p> <p>4 S'exprimer en anglais à partir de sources en français.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert.</p> <p>1.2 Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication.</p> <p>1.3 Emploi judicieux du vocabulaire.</p> <p>1.4 Utilisation correcte du code grammatical.</p> <p>1.5 Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue.</p> <p>2.1 Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique.</p> <p>2.2 Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui enrichissent et limitent la communication écrite.</p> <p>2.3 Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite.</p> <p>3.1 Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 600 mots, accessible à un non expert.</p> <p>3.2 Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.</p> <p>3.3 Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et de la terminologie.</p> <p>4.1 Respect du sens.</p> <p>4.2 Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences de syntaxe.</p> <p>4.3 Emploi d'une terminologie équivalente.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline :</p> <p>Nombre d'heures-contact :</p> <p>Nombre d'unités :</p>	<p>Anglais, langue seconde</p> <p>45</p> <p>2</p>

**OBJECTIFS ET STANDARDS –
FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE**

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Reconnaître les objets d'étude d'une ou de plusieurs sciences humaines et leurs principales approches. 2 Identifier quelques-unes des questions qui se posent actuellement aux sciences humaines. 3 Démontrer la contribution d'une ou de plusieurs sciences humaines dans la compréhension d'enjeux contemporains. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur l'apport des sciences humaines au regard d'enjeux contemporains. • À partir de documents et de données provenant du domaine des sciences humaines. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Formulation des objets d'étude particuliers à une ou à plusieurs sciences humaines. 1.2 Description des principales approches utilisées en sciences humaines. 2.1 Association des questions avec des champs pertinents de recherche en sciences humaines. 3.1 Présentation d'enjeux contemporains en mettant en évidence l'interprétation des sciences humaines. 3.2 Illustration de l'interaction entre quelques changements sociaux et la contribution des sciences humaines.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.</p> <p>2 Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines.</p> <p>3 Établir des conclusions.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain. • À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Présentation de l'historique de la problématique.</p> <p>1.2 Utilisation des concepts et du langage appropriés.</p> <p>1.3 Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique.</p> <p>2.1 Formulation claire d'une question.</p> <p>2.2 Sélection de données documentaires pertinentes.</p> <p>2.3 Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête.</p> <p>3.1 Utilisation appropriée de la méthode choisie.</p> <p>3.2 Détermination de critères d'appréciation appropriés.</p> <p>3.3 Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions.</p> <p>3.4 Élargissement de la question analysée.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Caractériser le mode de pensée et la démarche scientifiques types. 2 Montrer la complémentarité de la science et de la technologie. 3 Expliquer le contexte et les étapes de quelques découvertes scientifiques et technologiques. 4 Dédire différentes conséquences et questions qui découlent de certains développements scientifiques et technologiques récents. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique. • À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Explication sommaire des caractéristiques essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration. 1.2 Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type. 2.1 Définition des termes et description des principales interrelations entre science, technique et technologie: liens logiques et temporels, et apports mutuels. 3.1 Mise en relation pertinente et cohérente des contextes déterminants de quelques découvertes scientifiques et technologiques. 3.2 Énumération des principales étapes de découvertes scientifiques et technologiques. 4.1 Description sommaire des conséquences importantes (de différentes natures) et des défis majeurs actuels qui découlent de quelques découvertes scientifiques et technologiques. 4.2 Formulation de questions pertinentes et caractère plausible des éléments de réponse aux questions formulées.
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2</p>	

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE CODE : 000Y

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Décrire les principales étapes de la démarche scientifique type. 2 Formuler une hypothèse visant à solutionner un problème simple de nature scientifique et technologique. 3 Vérifier une hypothèse en appliquant les principes élémentaires de la démarche expérimentale de base. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement ou en équipe. • À partir d'un problème non complexe d'ordre scientifique et technologique qui peut être résolu par l'application de la démarche scientifique type. • En utilisant des instruments scientifiques disponibles d'usage courant. • À l'aide de documents de référence (écrits ou autres). <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques des étapes de la démarche scientifique type. 2.1 Description claire et précise du problème. 2.2 Respect des caractéristiques de formulation d'une hypothèse (caractère observable et mesurable des données, plausibilité, etc.). 3.1 Pertinence, fiabilité et validité de la procédure expérimentale mise au point. 3.2 Respect de la procédure expérimentale établie. 3.3 Choix judicieux et utilisation adéquate des instruments. 3.4 Présentation claire et adéquate des résultats. 3.5 Validité des relations établies entre l'hypothèse, la vérification et la conclusion.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte¹.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Saisir le sens d'un message oral.</p> <p>2 Saisir le sens d'un message lu.</p> <p>3 Exprimer oralement un message simple.</p> <p>4 Écrire un texte sur un sujet donné.</p> <hr/> <p>1 On entend par « restreinte » l'utilisation limitée des structures de la langue, de son code grammatical et du vocabulaire. Cette limitation varie selon les difficultés posées par certaines langues modernes.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les langues modernes qui utilisent l'alphabet latin: <ul style="list-style-type: none"> - à l'occasion d'une conversation d'un minimum de huit répliques; - à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de huit phrases. • Pour les langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin: <ul style="list-style-type: none"> - à l'occasion d'une conversation d'un minimum de six répliques; - à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de six phrases. • À partir de mises en situation sur des thèmes connus. • À l'aide d'outils de référence. <p>Critères de performance</p> <p>L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.</p> <p>1.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.</p> <p>1.2 Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.</p> <p>1.3 Association logique entre les éléments du message.</p> <p>2.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.</p> <p>2.2 Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.</p> <p>2.3 Association logique entre les éléments du message.</p> <p>3.1 Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.</p> <p>3.2 Application appropriée des règles grammaticales.</p> <p>3.3 Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.</p> <p>3.4 Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.</p> <p>3.5 Prononciation intelligible.</p> <p>3.6 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.</p> <p>3.7 Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue.</p> <p>4.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.</p> <p>4.2 Application appropriée des règles grammaticales de base.</p> <p>4.3 Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.</p> <p>4.4 Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.</p> <p>4.5 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.</p> <p>4.6 Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Saisir le sens d'un message entendu.</p> <p>2 Saisir le sens d'un message lu.</p> <p>3 Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne.</p> <p>4 Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'occasion d'une conversation d'un minimum de quinze répliques; • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin. • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin. • À partir : <ul style="list-style-type: none"> - de situations usuelles de la vie courante; - de sujets simples de la vie courante. • À l'aide d'outils de référence. <p>Critères de performance</p> <p>L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.</p> <p>1.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.</p> <p>1.2 Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne.</p> <p>1.3 Association logique entre les éléments du message.</p> <p>2.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.</p> <p>2.2 Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne.</p> <p>2.3 Association logique entre les éléments du message.</p> <p>3.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.</p> <p>3.2 Application appropriée des règles grammaticales.</p> <p>3.3 Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.</p> <p>3.4 Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.</p> <p>3.5 Prononciation intelligible.</p> <p>3.6 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.</p> <p>3.7 Dialogue.</p> <p>4.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.</p> <p>4.2 Application appropriée des règles grammaticales.</p> <p>4.3 Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif.</p> <p>4.4 Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.</p> <p>4.5 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.</p> <p>4.6 Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Nombre d'heures-contact :	45
Nombre d'unités :	2

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Dégager le sens d'un message oral en langage courant.</p> <p>2 Dégager le sens d'un texte de complexité moyenne.</p> <p>3 Échanger verbalement sur un sujet.</p> <p>4 Rédiger un texte de complexité moyenne.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un échange verbal d'un minimum de 20 répliques. • À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin; minimum de 15 phrases pour les autres langues). • À partir des documents à portée socioculturelle. • À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite. <p>Critères de performance</p> <p>L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.</p> <p>1.1 Explication juste du sens général et des idées essentielles du message.</p> <p>1.2 Distinction claire des éléments structuraux de la langue.</p> <p>2.1 Explication juste du sens général et des idées essentielles du texte.</p> <p>2.2 Distinction claire des éléments structuraux de la langue.</p> <p>3.1 Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer.</p> <p>3.2 Utilisation appropriée du vocabulaire courant.</p> <p>3.3 Prononciation et intonation justes.</p> <p>3.4 Débit moyen dans un dialogue en langage courant.</p> <p>3.5 Cohérence du message exprimé.</p> <p>3.6 Réponses pertinentes à des questions.</p> <p>4.1 Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger.</p> <p>4.2 Justesse du vocabulaire.</p> <p>4.3 Cohérence de l'ensemble du texte.</p> <p>4.4 Respect des règles de présentation et de rédaction propres au texte.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : LANGAGE MATHÉMATIQUE
ET INFORMATIQUE

CODE : 0011

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Démontrer l'acquisition de connaissances générales de base sur les mathématiques ou sur l'informatique. 2 Décrire l'évolution des mathématiques ou de l'informatique. 3 Reconnaître la contribution des mathématiques ou de l'informatique dans le développement des autres domaines du savoir. 4 Illustrer la diversité des applications des mathématiques ou de l'informatique. 5 Évaluer l'influence des mathématiques ou de l'informatique sur les individus et sur les organisations. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion de la rédaction d'un texte d'environ 750 mots. • À partir de plusieurs exemples concrets choisis par la personne qui doit démontrer sa compétence. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Distinction de notions et de concepts de base. 1.2 Identification des principales branches des mathématiques ou de l'informatique. 1.3 Utilisation adéquate de la terminologie. 2.1 Résumé descriptif de quelques grandes étapes. 3.1 Démonstration de l'existence de contributions importantes, à l'aide d'exemples. 4.1 Présentation d'un éventail d'usages dans diverses sphères de l'activité humaine, à l'aide d'exemples concrets. 5.1 Identification de quelques grandes influences. 5.2 Explication de la façon dont les mathématiques ou l'informatique ont modifié certaines réalités humaines et organisationnelles. 5.3 Reconnaissance d'avantages et d'inconvénients à ces influences.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Démontrer l'acquisition de connaissances utilitaires de base en mathématiques ou en informatique.</p> <p>2 Choisir des outils et des procédés mathématiques ou informatiques en fonction de besoins précis.</p> <p>3 Utiliser des outils et des procédés mathématiques ou informatiques pour exécuter des tâches et résoudre des problèmes.</p> <p>4 Interpréter des données quantitatives ou des résultats obtenus à l'aide de procédés ou d'outils mathématiques ou informatiques.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème. • À partir des besoins de la vie courante. • À l'aide d'outils familiers et de documents de référence. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Brève définition des notions.</p> <p>1.2 Exécution correcte des opérations de base.</p> <p>1.3 Utilisation adéquate de la terminologie.</p> <p>2.1 Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques ou informatiques.</p> <p>2.2 Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques.</p> <p>2.3 Choix approprié en fonction des besoins.</p> <p>3.1 Démarche planifiée et méthodique.</p> <p>3.2 Utilisation correcte des outils et des procédés.</p> <p>3.3 Résultats satisfaisants par rapport au contexte.</p> <p>3.4 Utilisation adéquate de la terminologie propre à un outil ou à un procédé.</p> <p>4.1 Interprétation juste en tenant compte du contexte.</p> <p>4.2 Formulation claire et précise de l'interprétation.</p>

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art.</p> <p>2 Caractériser des courants artistiques.</p> <p>3 Commenter un produit artistique.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À partir d'une production artistique désignée. • À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire.</p> <p>2.1 Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, incluant un courant actuel.</p> <p>3.1 Organisation cohérente des observations, incluant l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification.</p>
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Réaliser une production artistique.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Reconnaître les principaux modes d’expression d’un médium artistique.</p> <p>2 Utiliser le médium.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l’occasion d’un exercice pratique. • Dans un contexte de création ou d’interprétation. • À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Identification des particularités: originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres.</p> <p>2.1 Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage.</p> <p>2.2 Application adéquate des techniques artistiques.</p> <p>2.3 Respect des exigences du mode de production.</p>
<p>ACTIVITÉS D’APPRENTISSAGE</p>	
<p>Nombre d’heures-contact : 45</p> <p>Nombre d’unités : 2</p>	

**OBJECTIFS ET STANDARDS –
FORMATION SPÉCIFIQUE**

Code : 01G0	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Analyser la fonction de travail.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Caractériser la fonction de travail et ses conditions d'exercice.</p> <p>2 Examiner les tâches et les opérations liées à la fonction de travail.</p> <p>3 Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice de la fonction de travail.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'aide d'une information récente sur l'exercice de la fonction de travail ainsi que sur les entreprises et les établissements du secteur. • À partir des lois, des règlements, des normes et des codes en vigueur. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Pertinence de l'information recueillie.</p> <p>1.2 Examen complet des caractéristiques générales de la fonction de travail et de ses conditions d'exercice.</p> <p>1.3 Reconnaissance juste des possibilités de pratique entrepreneuriale dans le secteur.</p> <p>2.1 Examen convenable des opérations, des conditions de réalisation et des critères de performance de chacune des tâches.</p> <p>2.2 Détermination exacte de l'importance relative des tâches.</p> <p>2.3 Mise en relation des étapes du processus de travail avec les tâches de la fonction de travail.</p> <p>3.1 Pertinence des liens établis entre les habiletés et comportements et les différentes tâches de la fonction de travail.</p>

CODE : 01G1	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Appliquer les règles relatives aux éléments de présentation graphique (<i>basic design</i>).</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Effectuer l'organisation visuelle d'un espace donné.</p> <p>2 Interpréter le langage visuel sur le plan des émotions.</p> <p>3 Composer des images graphiques assujetties à des contraintes de formulation.</p> <p>4 Traduire des émotions par l'intégration de la symbolique des formes dans la composition d'images.</p> <p>5 Traduire graphiquement différents concepts.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir de travaux en préimpression nécessitant la résolution de problèmes de composition graphique. • À l'aide d'une table de dessin et d'un micro-ordinateur. • À l'aide du matériel et de la documentation nécessaires. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Composition équilibrée des plans, des formes, des masses, des pleins et des vides.</p> <p>1.2 Mise en valeur de certains éléments graphiques par l'utilisation appropriée du contraste, des valeurs, des dimensions, des couleurs et des formes.</p> <p>1.3 Organisation esthétique d'une surface.</p> <p>2.1 Interprétation juste des formes au regard de leurs symboliques et de leur psychologie.</p> <p>2.2 Interprétation de la signification des couleurs sur le plan des émotions.</p> <p>3.1 Respect des contraintes de formulation.</p> <p>3.2 Qualité esthétique des compositions.</p> <p>3.3 Respect du processus d'exécution du travail.</p> <p>4.1 Conception et exécution des formes symboliques appropriées.</p> <p>4.2 Intégration harmonieuse de la forme symbolique dans le plan.</p> <p>5.1 Détermination des éléments essentiels des concepts analysés.</p> <p>5.2 Rendus conformes aux caractéristiques des concepts traduits.</p> <p>5.3 Rendus cohérents du message et de la composition.</p>

CODE : 01G2	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Produire des documents graphiques de haute résolution.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Effectuer l'ensemble des travaux préalables à l'utilisation de l'imageur.</p> <p>2 Utiliser l'imageur.</p> <p>3 Assurer le développement des supports.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir de dossiers comprenant les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> – Support informatique contenant tous les éléments du projet; – Fiche sur les exigences de la cliente ou du client. • À l'aide d'un imageur en réseau. • À l'aide d'un densitomètre. • À l'aide d'un micro-ordinateur et des logiciels appropriés. • À l'aide d'appareils de développement des supports. • À l'aide des matériaux et des solutions chimiques nécessaires. • À l'aide de la documentation appropriée. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Vérification minutieuse de tous les paramètres de production du document.</p> <p>1.2 Choix de l'imageur en fonction de la nature du travail à effectuer.</p> <p>1.3 Détermination des protocoles de transfert appropriés selon le contexte de travail.</p> <p>1.4 Gestion correcte du dossier de la cliente ou du client.</p> <p>2.1 Préparation correcte de l'imageur.</p> <p>2.2 Conversion adéquate du document.</p> <p>2.3 Correction appropriée des manœuvres en cas d'erreur.</p> <p>3.1 Préparation appropriée des appareils ainsi que des solutions nécessaires.</p> <p>3.2 Gestion du bon fonctionnement des appareils.</p> <p>3.3 Normalisation du traitement chimique en fonction des paramètres du travail.</p> <p>3.4 Respect des règles de sécurité relatives à la manipulation de solutions chimiques.</p>

CODE : 01G2

4 Évaluer les résultats obtenus.

4.1 Application appropriée des techniques de vérification.

4.2 Justesse de l'évaluation de la qualité des résultats.

4.3 Détermination des causes probables d'un problème perçu.

4.4 Détermination des correctifs nécessaires.

5 Effectuer l'ensemble des opérations nécessaires à la correction du ou des problèmes.

5.1 Efficacité et précision du travail.

5.2 Résultat final conforme aux exigences du travail demandé.

6 Assurer l'entretien d'usage de l'imageur et des appareils de développement.

6.1 Respect des consignes du fabricant.

6.2 Propreté de l'équipement et des lieux.

CODE : 01G3	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Effectuer le contrôle densitométrique des tons d'images en noir et blanc.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Analyser à l'écran le rendu des tons de l'image.</p> <p>2 Tracer la courbe densitométrique.</p> <p>3 Corriger la courbe afin d'établir une norme de reproduction des images.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir d'images fournies accompagnées des précisions nécessaires. • À l'aide d'une échelle de gris. • À l'aide d'un densitomètre. • À l'aide d'un micro-ordinateur et d'un logiciel de traitement d'images. • À l'aide d'un scanner. • À l'aide d'un logiciel traceur de graphiques. • À l'aide des périphériques nécessaires ainsi que d'une calculatrice. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Étalonnage précis du densitomètre.</p> <p>1.2 Paramétrage des préférences du logiciel de traitement d'images.</p> <p>1.3 Lecture précise des valeurs de l'échelle de gris à l'aide du densitomètre.</p> <p>1.4 Saisie et utilisation appropriées de l'échelle de gris.</p> <p>1.5 Utilisation appropriée du densitomètre intégré au logiciel.</p> <p>1.6 Étalonnage minimal de l'écran.</p> <p>2.1 Utilisation correcte du logiciel traceur de graphiques.</p> <p>2.2 Courbe densitométrique conforme aux données relevées ainsi qu'aux conventions régissant sa présentation.</p> <p>3.1 Respect de la procédure d'analyse de l'écart entre l'original et sa reproduction.</p> <p>3.2 Adaptation des paramètres de saisie du scanner en fonction de la norme déterminée.</p> <p>3.3 Interprétation juste de la représentation densitométrique de l'image.</p>

CODE : 01G3

<p>4 Classifier les images fournies en fonction de la norme établie.</p> <p>5 Établir les courbes densitométriques nécessaires à la reproduction des images dites extrêmes.</p> <p>6 Calibrer, par densitométrie, les périphériques de sortie.</p> <p>7 Évaluer visuellement et par densitométrie l'échelle des tons des images reproduites.</p>	<p>4.1 Détermination des caractéristiques d'une image dite standard.</p> <p>4.2 Classification des images en fonction de leurs caractéristiques.</p> <p>4.3 Distinction entre les images reproductibles après des corrections minimales de la courbe densitométrique et celles nécessitant l'établissement de nouvelles normes.</p> <p>5.1 Courbes permettant une reproduction des contrastes et des tons visuellement acceptable.</p> <p>6.1 Étalonnage précis du densitomètre, de l'écran et des périphériques.</p> <p>6.2 Utilisation correcte du logiciel de calibration des périphériques.</p> <p>7.1 Correspondance optimale entre les valeurs densitométriques de l'image numérique et celles de l'épreuve produite.</p> <p>7.2 Application des correctifs appropriés.</p>
--	---

CODE : 01G4	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Effectuer un dessin informatisé.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Analyser le projet soumis et choisir le logiciel de dessin.</p> <p>2 Transposer, à l'écran, les différents croquis du projet.</p> <p>3 Corriger des dessins à l'écran.</p> <p>4 Assurer la sortie des dessins sur imprimante.</p> <p>5 Terminer le travail.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir de projets de mise en page ou de maquettes ou de croquis du dessin à effectuer ainsi que de dessins sur support informatique. • À l'aide d'un micro-ordinateur. • À l'aide des logiciels de dessin nécessaires. • À l'aide d'une souris et d'une tablette graphique. • À l'aide de toute la documentation nécessaire. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Analyse méthodique de tous les éléments pertinents du projet.</p> <p>1.2 Schématisation appropriée de la maquette des projets.</p> <p>1.3 Analyse méthodique des croquis.</p> <p>1.4 Choix du logiciel conformément aux exigences du travail à exécuter.</p> <p>1.5 Choix des préférences en fonction de la nature du travail à exécuter.</p> <p>2.1 Maîtrise des techniques d'utilisation de la souris et de la tablette graphique.</p> <p>2.2 Maîtrise des techniques de construction des éléments graphiques.</p> <p>2.3 Qualité des dessins : <ul style="list-style-type: none"> - conformité par rapport aux croquis; - respect des particularités du projet de mise en page; - prise en considération des règles relatives à la présentation graphique (<i>basic design</i>). </p> <p>3.1 Utilisation correcte des fonctions du logiciel nécessaires au travail.</p> <p>4.1 Respect du mode d'utilisation de l'imprimante.</p> <p>4.2 Évaluation de la qualité des résultats.</p> <p>4.3 Détermination des correctifs nécessaires.</p> <p>5.1 Qualité des dernières retouches.</p> <p>5.2 Sauvegarde des dessins dans un format approprié à l'éventuelle mise en page.</p>

CODE : 01G5	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Résoudre des problèmes de créativité.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Analyser les données d'un problème et formuler un ensemble de questions s'y rapportant.</p> <p>2 Formuler l'énoncé du problème.</p> <p>3 Formuler le diagnostic et représenter le problème.</p> <p>4 Déterminer le ou les correctifs nécessaires.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir de travaux de préimpression relatifs à la composition de page soulevant des problèmes techniques, pratiques et esthétiques. • À l'aide de toutes les ressources matérielles et humaines nécessaires. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Résumé succinct des principales variables du problème.</p> <p>1.2 Interrogations clairement énoncées et présentées en séquence logique.</p> <p>1.3 Pertinence des questions sur les indices observés relativement à une situation donnée et aux causes probables d'un problème.</p> <p>1.4 Souplesse sur le plan cognitif et attitude de confiance manifeste.</p> <p>2.1 Clarté, concision et justesse de l'énoncé.</p> <p>2.2 Description concise et pertinente de la situation initiale et de la situation finale.</p> <p>3.1 Exactitude du diagnostic relatif au problème analysé.</p> <p>3.2 Utilisation correcte de différentes techniques de représentation.</p> <p>3.3 Qualité et pertinence de la représentation ou de la modélisation du problème.</p> <p>4.1 Application maîtrisée des techniques de créativité.</p> <p>4.2 Pertinence des solutions proposées.</p> <p>4.3 Pertinence des critères d'évaluation de l'applicabilité des solutions proposées.</p> <p>4.4 Justification du choix final des correctifs retenus.</p>

CODE : 01G5

5 Planifier la démarche d'application de la solution retenue.	5.1 Détermination méthodique des étapes nécessaires. 5.2 Pertinence des moyens associés à la réalisation de chacune de ces étapes. 5.3 Détermination d'une procédure appropriée de contrôle du déroulement de la démarche.
6 Appliquer le ou les correctifs retenus.	6.1 Application correcte des techniques de résolution de problèmes de composition spatiale et d'exécution technique. 6.2 Qualité et efficacité des solutions mises en œuvre. 6.3 Respect des règles relatives aux éléments de présentation graphique (<i>basic design</i>).
7 Évaluer les résultats obtenus, la démarche de résolution de problème effectuée ainsi que l'ensemble de son «style personnel» en situation de problème.	7.1 Rigueur de la démarche d'évaluation des résultats et justesse de cette évaluation. 7.2 Pertinence de l'analyse concernant la démarche effectuée et les stratégies utilisées. 7.3 Évaluation convenable de son style personnel et de l'image de soi en tant que spécialiste de la résolution des problèmes.

CODE : 01G6	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Gérer le chevauchement des couleurs.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Analyser l'ensemble des données relatives au document graphique à imprimer. 2 Préparer le travail de gestion du chevauchement des couleurs. 3 Effectuer les opérations de chevauchement des couleurs. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir d'un document graphique assemblé comprenant des éléments de couleurs en aplat et en quadrichromie. • À partir des éléments du projet initial nécessaires tels que la maquette, les originaux et les paramètres relatifs à la couleur. • À partir des éléments paramètres relatifs à l'impression tels que le type d'imageur, le type de presse, le papier et les encres. • À l'aide des logiciels spécialisés dans le chevauchement des couleurs ou des logiciels de mise en page ou de tout autre logiciel approprié. • À l'aide d'un imageur. • À l'aide d'un densitomètre. • À l'aide des matériaux nécessaires. • À l'aide de la documentation de référence accompagnant les différents logiciels. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Analyse méthodique de tous les éléments. 1.2 Détermination de tous les problèmes potentiels. 2.1 Planification correcte de la démarche à effectuer. 2.2 Détermination des valeurs de chevauchement en fonction des couleurs et des caractéristiques de la presse. 3.1 Utilisation appropriée des différentes fonctions et des différents outils, ainsi que du ou des logiciels. 3.2 Prise en considération des paramètres de chevauchement des couleurs en fonction des contraintes d'impression. 3.3 Production correcte d'épreuves intermédiaires aux fins de vérification. 3.4 Application des correctifs appropriés.

CODE : 01G6

4 Contrôler la qualité du chevauchement des couleurs par l'intermédiaire des films correspondant au travail.

5 Apporter les correctifs nécessaires.

4.1 Utilisation correcte de l'imageur.

4.2 Analyse qualitative des films produits.

4.3 Production d'une épreuve de contrôle de haute résolution.

4.4 Détermination de tous les problèmes de qualité du chevauchement.

5.1 Application des correctifs appropriés.

5.2 Qualité du travail exécuté conformément aux paramètres d'impression et aux données du projet initial.

CODE : 01G7	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Gérer des environnements informatiques.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Installer l'ensemble de l'équipement composant l'environnement informatique.</p> <p>2 Installer l'ensemble des logiciels.</p> <p>3 Organiser l'environnement informatique.</p> <p>4 Intégrer le poste de travail à un réseau utilisant les nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC).</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir d'une situation en préimpression dans laquelle : <ul style="list-style-type: none"> - les éléments de différents environnements comportent des lacunes sur le plan de l'installation ou du fonctionnement; - le poste de travail n'est pas relié à un réseau local; - le poste de travail comporte des plates-formes différentes; - certains problèmes de gestion doivent être résolus. • À l'aide des éléments fournis. • À l'aide des données techniques nécessaires. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Utilisation des raccords appropriés.</p> <p>1.2 Disposition logique et fonctionnelle de l'équipement.</p> <p>1.3 Respect des exigences au regard de l'ergonomie.</p> <p>2.1 Installation fonctionnelle, tant de façon générale que personnalisée, du dossier système.</p> <p>2.2 Installation fonctionnelle des logiciels de pilotage des périphériques et de travail.</p> <p>2.3 Installation appropriée des fontes écrans et vectorielles.</p> <p>2.4 Installation et vérification méthodiques de ces logiciels.</p> <p>2.5 Interrelation fonctionnelle de tous les éléments du poste de travail.</p> <p>3.1 Prise en considération des particularités de la tâche.</p> <p>3.2 Optimisation de l'environnement.</p> <p>4.1 Raccord approprié.</p> <p>4.2 Vérification méthodique de l'accessibilité des composantes du réseau.</p> <p>4.3 Résolution correcte des problèmes d'accessibilité.</p>

CODE : 01G7

5 Résoudre des problèmes techniques.

5.1 Analyse méthodique des problèmes.

5.2 Utilisation appropriée du langage de description de pages.

6 Effectuer la mise à jour du dossier système et des logiciels.

6.1 Installation correcte des éléments de mise à jour.

6.2 Vérification systématique des conséquences de cette installation.

6.3 Résolution des problèmes occasionnés.

7 Transférer des documents graphiques d'un environnement informatique à un autre.

7.1 Utilisation correcte des logiciels de transfert.

7.2 Respect de l'intégrité des documents transférés.

8 Résoudre des problèmes de communication électronique.

8.1 Analyse méthodique des problèmes.

8.2 Utilisation appropriée des outils électroniques de communication.

8.3 Respect de l'intégrité des documents transférés.

CODE : 01G8	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Contrôler, en préimpression, la qualité des imprimés.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Analyser la qualité de différents imprimés en fonction des normes de qualité gouvernementales.</p> <p>2 Déterminer une procédure de contrôle de la qualité applicable à différents imprimés.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir de deux types de situations : <ul style="list-style-type: none"> – l’anticipation de problèmes de qualité à la suite de l’analyse préalable des paramètres d’impression des différents projets; – l’analyse de la qualité de produits de type bons-à-tirer, imprimés et produits finis. • Dans un local équipé d’éclairage normalisé. • À l’aide d’un densitomètre manuel et d’un densitomètre assisté par ordinateur ainsi que d’un colorimètre. • À l’aide d’une loupe appropriée. • À l’aide d’un thermohygromètre sabre. • À l’aide d’un appareil manuel à tirer des épreuves couleurs. • À l’aide du nécessaire de vérification du papier. • À l’aide de la documentation technique nécessaire. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Application appropriée des critères et des prescriptions de qualité.</p> <p>1.2 Justesse de la classification de chacun des imprimés en fonction des différents niveaux de qualité.</p> <p>1.3 Pertinence des opinions exprimées quant aux répercussions de ces critères sur les coûts d’impression.</p> <p>1.4 Interprétation juste de la terminologie relative aux points de contrôle concernant l’inspection des imprimés.</p> <p>2.1 Détermination en séquence logique des principales étapes de contrôle de la qualité.</p> <p>2.2 Pour chacune des étapes, détermination de tous les points de contrôle.</p>

CODE : 01G8	
<p>3 Analyser les paramètres d'impression de différents projets.</p>	<p>3.1 Vérification méthodique de la qualité des épreuves mécaniques, des papiers utilisés et des encres, ainsi que des solutions de mouillage.</p> <p>3.2 Évaluation juste des capacités des presses et de l'équipement en fonction de l'exécution des différents projets.</p> <p>3.3 Pertinence des difficultés d'impression anticipées.</p> <p>3.4 Pertinence des modifications proposées.</p>
<p>4 Évaluer la qualité de bons à tirer correspondant à différents projets.</p>	<p>4.1 Vérification méthodique des différents repères de qualité.</p> <p>4.2 Justesse de l'interprétation visuelle de la bande de contrôle de qualité d'impression.</p> <p>4.3 Précision des diagnostics et détermination des causes probables des différents problèmes observés.</p> <p>4.4 Justesse des correctifs proposés pour la préimpression.</p>
<p>5 Vérifier la qualité d'un imprimé durant le tirage.</p>	<p>5.1 Vérification visuelle d'échantillons de l'imprimé de façon méticuleuse et rapide.</p> <p>5.2 Détermination exacte des problèmes de qualité.</p> <p>5.3 Justesse de l'interprétation des données fournies par le densitomètre manuel ou informatisé.</p>
<p>6 Évaluer la qualité de la finition de différents imprimés.</p>	<p>6.1 Vérification méthodique de la qualité de la finition.</p> <p>6.2 Justesse du diagnostic quant à la nature des problèmes observés et à leurs causes probables.</p> <p>6.3 Pertinence des correctifs proposés pour les problèmes de préimpression.</p>

CODE : 01G9	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Produire les plaques destinées à l'impression offset et flexographique.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Préparer la production des plaques par offset et flexographie.</p> <p>2 Effectuer un montage photolithographique simple.</p> <p>3 Fabriquer des plaques par offset.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir d'une maquette du travail à exécuter accompagnée des données techniques nécessaires. • À partir des films nécessaires. • À partir des produits, des matériaux et de l'équipement nécessaires. • À partir d'exemplaires d'épreuves de presse permettant d'évaluer la qualité des plaques produites. • À l'aide des outils et de l'équipement appropriés. • À l'aide de la documentation fournie par les fabricants des plaques et des différents produits. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Prise en considération des caractéristiques physiques des plaques ainsi que des produits s'y rapportant.</p> <p>1.2 Détermination précise des modes de protection et de manipulation des plaques.</p> <p>1.3 Détermination précise des modes d'utilisation des produits incluant les mesures relatives à la santé et à la sécurité.</p> <p>2.1 Prise en considération de l'ensemble des données techniques fournies.</p> <p>2.2 Qualité du montage.</p> <p>2.3 Maîtrise des techniques de modification d'un montage donné aux fins d'utilisation sur une presse autre que celle qui est prévue.</p> <p>3.1 Détermination du temps d'exposition approprié.</p> <p>3.2 Utilisation correcte et sécuritaire des différents produits.</p> <p>3.3 Qualité du travail.</p> <p>3.4 Attention nécessaire accordée en vue de ne pas abîmer la plaque.</p>

CODE : 01G9

4 Fabriquer des plaques par flexographie.	4.1 Respect des procédures usuelles de production d'une plaque en caoutchouc. 4.2 Respect des procédures usuelles de production d'une plaque en polymère. 4.3 Maîtrise des techniques d'utilisation de l'équipement. 4.4 Conformité des plaques par rapport aux caractéristiques demandées.
5 Évaluer la qualité des plaques en fonction de l'original fourni.	5.1 Justesse des défauts relevés à la suite d'une évaluation visuelle de la plaque. 5.2 Justesse des défauts relevés à la suite d'une évaluation visuelle des épreuves de presse. 5.3 Pertinence des correctifs recommandés.
6 Remiser les plaques.	6.1 Application des techniques de remisage appropriées.
7 Entretien des lieux.	7.1 Entreposage des produits selon les règles en vigueur. 7.2 Propreté des lieux.

CODE : 01GA	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Préparer des documents multimédias.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Analyser l'ensemble des consignes, des paramètres et des contraintes propres à chacun des travaux commandés.</p> <p>2 Planifier l'exécution des travaux.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir des consignes sur la nature des travaux à exécuter dans deux types de situation : <ul style="list-style-type: none"> – exécution de mises en page aux fins d'applications multimédias (vidéo, télévision et disques compact); – préparation d'imprimés à partir d'éléments sur supports multimédias. • À l'aide d'un poste de travail multimédia incluant les périphériques d'entrée et de sortie nécessaires. • À l'aide des logiciels appropriés. • À l'aide des appareils nécessaires au transfert des documents du poste de travail aux supports prévus. • À l'aide de documents multimédias existants. • À l'aide de toute la documentation jugée comme étant nécessaire. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Analyse méthodique de l'ensemble des données particulières à des travaux pour sortie sur support de type vidéo, sur ordinateur, sur support télévisuel et sur disque compact.</p> <p>1.2 Analyse méthodique de l'ensemble des données particulières à la préparation d'un imprimé à partir d'éléments graphiques répartis sur différents supports multimédias.</p> <p>2.1 Sélection des logiciels et des outils appropriés aux types de travaux commandés.</p> <p>2.2 Vérification de la possibilité de transfert des éléments d'un média à un autre et d'un logiciel à un autre.</p> <p>2.3 Détermination d'une séquence logique d'exécution des travaux.</p>

CODE : 01GA

3 Effectuer une mise en page pour une sortie de type vidéo, télévisuelle et sur disque compact.

4 Préparer un travail d'impression à partir d'éléments sur disque compact.

3.1 Application correcte des techniques de saisie des éléments du document (vidéo, télévisuel et sur disque compact), ainsi que de traitement et de montage de ces éléments.

3.2 Intégration de la page dans le document selon les normes.

4.1 Saisie et traitement corrects des éléments nécessaires.

4.2 Intégration de la page dans le document selon les normes.

CODE : 01GB	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Produire le devis estimatif d'un projet d'imprimerie.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Recueillir l'ensemble des données relatives au projet.</p> <p>2 Préciser les éléments de la demande.</p> <p>3 Concevoir le plan de production.</p> <p>4 Déterminer les étapes d'exécution du projet.</p> <p>5 Déterminer les paramètres de chacune des étapes.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir d'une demande de prix pour un projet présenté par une cliente ou un client. • Avec l'aide de toutes les personnes-ressources nécessaires. • À l'aide de toute la documentation nécessaire. • À l'aide de la liste de prix des fournisseurs. • À l'aide des fiches techniques de l'équipement. • À l'aide des logiciels appropriés. • À l'aide des feuilles d'estimation nécessaires. • À l'aide des échantillons nécessaires. • À l'aide d'un nuancier de couleurs. • À l'aide de tout autre matériel nécessaire. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Collecte complète de toute l'information nécessaire.</p> <p>1.2 Utilisation de la terminologie appropriée.</p> <p>1.3 Organisation méthodique des données.</p> <p>2.1 Détermination judicieuse d'un modèle de production.</p> <p>2.2 Vérification de la disponibilité de l'équipement et des matériaux auprès des personnes compétentes.</p> <p>3.1 Choix d'un plan d'imposition approprié.</p> <p>3.2 Vérification de la possibilité de respecter les délais.</p> <p>4.1 Énumération complète et en séquence logique de toutes les étapes relatives à la préimpression, à l'impression et à la finition.</p> <p>5.1 Énumération complète des paramètres techniques pour chacune des étapes.</p> <p>5.2 Pertinence des paramètres décrits selon les données de la demande.</p> <p>5.3 Application appropriée des normes de production.</p> <p>5.4 Application appropriée des méthodes d'évaluation.</p>

CODE : 01GB

6 Rédiger le devis estimatif.

- 6.1 Exactitude des calculs.
- 6.2 Précision et qualité de la feuille de route relative à la production.
- 6.3 Qualité des dessins d'imposition.
- 6.4 Compilation des données selon les règles de l'art.

7 Présenter le devis aux fins de validation et de modification.

- 7.1 Qualité de la présentation matérielle du devis.
- 7.2 Pertinence des explications concernant le devis.
- 7.3 Ouverture d'esprit devant les commentaires.
- 7.4 Modifications au devis en fonction des commentaires formulés.

CODE : 01GC	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Gérer l'exécution de travaux de préimpression.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Analyser les caractéristiques de chacun des projets soumis. 2 Déterminer les étapes de production de chacun des projets. 3 Analyser les contraintes de production de l'entreprise et des fournisseurs. 4 Déterminer l'ordre de priorité concernant l'exécution de chacun des projets. 5 Concevoir un tableau de suivi de la production. 6 Concevoir un tableau de projection à la suite de changements dans les paramètres de production. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir de commandes diversifiées et à l'intérieur des contraintes propres à une entreprise de préimpression. • À l'aide d'un logiciel de planification et de la documentation nécessaire. • À l'aide de la description de tous les paramètres de chacun des travaux de préimpression. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Analyse méticuleuse de tous les paramètres. 1.2 Énumération des travaux à exécuter pour rendre le matériel fourni conforme aux normes de l'entreprise et pour produire le matériel manquant. 1.3 Ouverture du nombre approprié de dossiers. 2.1 Description complète et en séquence logique des étapes de production. 3.1 Distinction entre les travaux pouvant être exécutés à l'interne et ceux à faire exécuter en sous-traitance. 3.2 Détermination réaliste de la disponibilité des personnes-ressources et de l'équipement. 3.3 Évaluation de la faisabilité de l'ensemble des travaux dans les délais accordés. 3.4 Pertinence des arguments à l'appui d'une demande de prolongation des délais de production. 4.1 Réalisme des priorités établies compte tenu des contraintes de production de l'entreprise et de ses sous-traitants. 5.1 Tableau de suivi opérationnel. 5.2 Qualité de la présentation matérielle du tableau. 6.1 Pertinence des décisions prises à la suite des changements.

CODE : 01GD	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Évaluer visuellement les caractéristiques d'une image photographique.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Interpréter les éléments du langage photographique présents dans une image.</p> <p>2 Analyser l'image photographique sur le plan technique en fonction de sa reproduction à l'impression.</p> <p>3 Recommander des modifications à l'image photographique.</p> <p>4 Analyser l'image photographique sur le plan esthétique.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir d'images photographiques. • À partir de consignes relatives au contexte d'utilisation de ces images. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Distinction, sur le plan de la sémantique, des éléments de composition de l'image.</p> <p>1.2 Justesse des explications quant aux répercussions des différentes techniques de prise de vue sur la perception du message de l'image photographique.</p> <p>2.1 Justesse de description de la qualité technique de l'image.</p> <p>2.2 Pertinence des résultats anticipés à l'impression de l'original sans aucun traitement.</p> <p>3.1 Prise en considération des résultats anticipés.</p> <p>3.2 Pertinence des recommandations concernant les modifications à la prise de vue et les modifications électroniques de l'image.</p> <p>3.3 Prise en considération des exigences de la demande de la cliente ou du client, compte tenu de l'imprimabilité de l'image.</p> <p>4.1 Pertinence de l'évaluation critique des règles relatives aux éléments de présentation graphique (<i>basic design</i>) et la composition, de l'intervention visée par la prise de vue et de l'utilisation prévue pour l'image.</p> <p>4.2 Pertinence des recommandations formulées à l'égard de la recomposition de l'image.</p>

CODE : 01GE	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Effectuer le traitement informatisé d'images en noir et blanc.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Planifier la démarche d'exécution du travail.</p> <p>2 Effectuer la saisie des images à l'aide des périphériques appropriés.</p> <p>3. Transférer les images saisies au poste de travail.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir d'un devis de production et de caractéristiques nécessitant l'application des techniques : <ul style="list-style-type: none"> – de retouche d'images; – de correction et de modification d'images; – de modification de cadrage; – d'utilisation du densitomètre électronique; – d'application des normes d'imprimabilité; – d'atténuation ou d'augmentation de la perception du détail; – d'édition d'images, de dessins et de montages; – de compression d'images. • À l'aide d'un micro-ordinateur. • À l'aide d'un densitomètre. • À l'aide d'un scanner et d'une imprimante. • À l'aide des logiciels nécessaires. • À l'aide de la documentation de référence usuelle. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Analyse méthodique de l'ensemble des données et des consignes relatives au travail.</p> <p>1.2 Planification en séquence logique des différentes opérations à effectuer.</p> <p>2.1 Utilisation correcte du logiciel de pilotage.</p> <p>2.2 Exactitude du calcul du format de reproduction exprimé en pourcentage.</p> <p>2.3 Détermination correcte de la résolution de la saisie.</p> <p>2.4 Détermination d'un mode de représentation électronique de l'image approprié à ses caractéristiques.</p> <p>2.5 Utilisation correcte des périphériques de saisie.</p> <p>3.1 Utilisation correcte des techniques de transfert.</p> <p>3.2 Transfert réussi.</p>

CODE : 01GE

<p>4 Appliquer les techniques de traitement selon les exigences de la commande.</p>	<p>4.1 Prise en considération des contraintes relatives à l'impression en noir et blanc au moyen d'une presse.</p> <p>4.2 Détermination de la valeur de chacun des outils en fonction des exigences du travail.</p> <p>4.3 Application correcte des techniques nécessaires concernant les effets spéciaux, la retouche, l'atténuation ou l'augmentation de la perception du détail.</p> <p>4.4 Évaluation rigoureuse des résultats obtenus et correctifs appropriés.</p> <p>4.5 Sauvegarde des images traitées en langage approprié.</p>
<p>5 Assembler les images selon la commande.</p>	<p>5.1 Utilisation correcte des techniques d'assemblage.</p> <p>5.2 Qualité du montage conformément aux règles relatives aux éléments de présentation graphique (<i>basic design</i>) et leur fusion.</p> <p>5.3 Sauvegarde du travail en langage approprié.</p>
<p>6 Insérer du texte à l'intérieur du photomontage effectué et terminer la mise en page.</p>	<p>6.1 Application appropriée des techniques d'insertion de texte.</p> <p>6.2 Détermination de la résolution appropriée du texte.</p> <p>6.3 Qualité du travail conformément aux consignes et à la maquette.</p>
<p>7 Faire sortir le document.</p>	<p>7.1 Réglage précis de l'imprimante et de l'imageur.</p> <p>7.2 Transfert à l'imprimante et à l'imageur de toutes les données nécessaires.</p> <p>7.3 Utilisation correcte de l'imprimante et de l'imageur.</p> <p>7.4 Production d'épreuves de qualité appropriée.</p>
<p>8 Évaluer le travail effectué en fonction du projet initial.</p>	<p>8.1 Vérification systématique du respect des différentes consignes de la commande.</p> <p>8.2 Vérification visuelle et avec instruments optiques de la qualité de reproduction.</p> <p>8.3 Détermination des correctifs nécessaires pour rendre le travail conforme au projet initial.</p>

<p>Énoncé de la compétence Effectuer une mise en page.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Planifier la démarche d'exécution du projet de mise en page. 2 Saisir et importer les éléments du projet. 3 Préparer les éléments de la mise en page. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir de projets présentés par une cliente ou un client et destinés à des supports papiers ou informatisés. • À partir de projets qui présentent des contraintes en préimpression tant sur le plan de la composition graphique que sur celui de la réalisation technique. • À l'aide d'un micro-ordinateur et des périphériques appropriés. • À l'aide des logiciels de mise en page appropriés. • À l'aide de toute la documentation nécessaire. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Analyse méthodique de tous les éléments du projet. 1.2 Détermination des normes propres au projet. 1.3 Qualité du processus d'exécution du projet déterminé. 1.4 Pour chacune des étapes du processus de travail : <ul style="list-style-type: none"> - la pertinence des fonctions du logiciel qui seront utilisées; - la justification de ce choix. 2.1 Utilisation correcte des périphériques d'entrée. 2.2 Vérification systématique de la qualité des textes saisis. 2.3 Détermination de la résolution des images en fonction des contraintes d'impression. 3.1 Calibration typographique et codification correcte de la copie en fonction de la maquette. 3.2 Création des feuilles de style nécessaires. 3.3 Composition du texte conformément aux exigences du projet et au code typographique. 3.4 Préparation des images en prenant en considération le lien entre les images basse résolution et les images haute résolution. 3.5 Utilisation des formats de sauvegarde pertinents. 3.6 Préparation des dessins et éléments graphiques complémentaires en fonction de leur utilisation dans le projet.
---	--

CODE : 01GF	
4 Préparer le document de mise en page.	<p>4.1 Utilisation optimale des pages guides.</p> <p>4.2 Respect des normes et contraintes liées à l'utilisation de l'imprimé.</p>
5 Assembler les éléments dans la mise en page.	<p>5.1 Mise en place des éléments en conformité avec la maquette tout en prenant en considération la lisibilité et la beauté du document.</p> <p>5.2 Disposition et gestion correcte des éléments de texte (texte courant, titres, sommaire, lexique, table des matières, légendes).</p> <p>5.3 Disposition et gestion correctes des images.</p> <p>5.4 Exécution adéquate des opérations d'élagage des images.</p> <p>5.5 Ajustement de leur format et gestion du chevauchement des couleurs.</p> <p>5.6 Ajustement final de l'ensemble des éléments.</p>
6 Améliorer la composition graphique de la mise en page.	<p>6.1 Vérification systématique de la mise en page et de toutes ses composantes.</p> <p>6.2 Prise en considération des règles relatives à la présentation graphique, à la typographie et à l'utilisation de l'imprimé.</p> <p>6.3 Originalité et pertinence des améliorations apportées.</p> <p>6.4 Solution correcte des problèmes de lisibilité du texte.</p> <p>6.5 Qualité esthétique de la mise en page.</p> <p>6.6 Vérification méticuleuse de la gestion des couleurs et de la qualité du chevauchement des couleurs pour le texte et pour les images matricielles et vectorielles.</p>
7 Produire une épreuve, sur papier ou sur le film, de la mise en page.	<p>7.1 Utilisation correcte des périphériques nécessaires.</p> <p>7.2 Qualité des épreuves.</p>
8 Effectuer les corrections qui s'imposent.	<p>8.1 Résultat satisfaisant pour la cliente ou le client.</p>

CODE : 01GG	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Assurer la qualité technique d'un montage informatisé.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Planifier l'exécution des travaux.</p> <p>2 Compléter le montage des éléments graphiques.</p> <p>3 Effectuer les corrections techniques qui s'imposent.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir d'un dossier de production incluant les caractéristiques techniques relatives à l'impression. • À l'aide d'un micro-ordinateur et des périphériques appropriés. • À l'aide des logiciels et des instruments de contrôle nécessaires. • À l'aide de la documentation appropriée. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Vérification systématique de la qualité technique des éléments graphiques fournis.</p> <p>1.2 Détermination de tous les éléments graphiques manquants.</p> <p>1.3 Analyse de l'ensemble des paramètres d'impression.</p> <p>1.4 Détermination de la nature ainsi que des étapes d'exécution du travail.</p> <p>1.5 Commande des éléments graphiques manquants auprès de la cliente ou du client.</p> <p>2.1 Saisie correcte d'éléments graphiques additionnels.</p> <p>2.2 Conversion des fichiers fournis en un format compatible.</p> <p>2.3 Reproduction fidèle des logos.</p> <p>2.4 Exécution des photomontages nécessaires.</p> <p>2.5 Intégration des textes et des images dans le document conformément aux caractéristiques de la mise en page.</p> <p>2.6 Production d'une épreuve numérique de qualité.</p> <p>3.1 Correction des fichiers vectoriels et matriciels.</p> <p>3.2 Application des préférences de conversion des fichiers de couleur.</p> <p>3.3 Gestion du chevauchement des couleurs.</p> <p>3.4 Correction des éléments de typographie et de mise en page.</p> <p>3.5 Prise en considération des paramètres d'impression.</p>

CODE : 01GG

<p>4 Produire le document sur les supports appropriés.</p> <p>5 Contrôler la qualité du travail avant l'impression.</p> <p>6 Assurer le suivi du dossier.</p>	<p>4.1 Gestion par serveur des remplacements d'images.</p> <p>4.2 Exécution de l'imposition.</p> <p>4.3 Résolution des problèmes liés au langage de description des pages.</p> <p>4.4 Production et montage des films.</p> <p>4.5 Production des épreuves.</p> <p>5.1 Vérification de la qualité des films et des épreuves.</p> <p>5.2 Application des correctifs nécessaires.</p> <p>5.3 Production de plaques de qualité.</p> <p>6.1 Entrée des données relatives au travail aux fins de gestion de la production.</p> <p>6.2 Préparation correcte des envois.</p>
---	--

CODE : 01GH	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Procéder à l'imposition de documents.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Analyser l'ensemble des paramètres d'exécution de l'imprimé. 2 Résoudre des problèmes d'imposition. 3 Planifier l'imposition. 4 Effectuer la saisie des données relatives à l'imposition. 5 Assurer l'intégration du document graphique dans le logiciel d'imposition. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir de situations complexes pouvant englober : le type de presse, le type de support d'impression, le type d'imprimé, le type de finition et les contraintes budgétaires, à l'échéance, concernant le degré d'optimisation du papier. • À l'aide du matériel nécessaire. • À l'aide d'un système informatisé et de logiciels appropriés. • À l'aide des données techniques appropriées. • À l'aide d'une bibliothèque électronique d'impositions hors normes. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Analyse méthodique et rigoureuse de tous les paramètres. 2.1 Recherche de solutions optimales. 2.2 Présentation d'un modèle d'imposition réalisable. 3.1 Sélection du logiciel approprié. 3.2 Exactitude des calculs permettant l'utilisation optimale du support d'impression en fonction des caractéristiques propres à l'imprimé. 3.3 Choix juste des types d'imposition. 3.4 Planification du montage des éléments de l'imprimé en fonction des caractéristiques de la presse et des opérations de finition prévues. 4.1 Saisie complète des données sans erreur. 4.2 Séquence logique de saisie des données. 4.3 Utilisation correcte d'une bibliothèque d'impositions hors normes. 5.1 Préparation du document graphique en fonction du type de logiciel d'imposition. 5.2 Création d'un fichier postscript.

CODE : 01GH

6 Terminer une imposition manuelle.

6.1 Traçage des gabarits nécessaires.

6.2 Qualité des gabarits.

6.3 Assemblage précis des éléments.

7 Produire une épreuve de vérification.

7.1 Procédure correcte de contrôle de la qualité.

7.2 Correction de toutes les erreurs décelées.

8 Produire les films sur imageur.

8.1 Respect des procédures d'utilisation de l'imageur.

8.2 Résultats conformes aux données du projet initial.

CODE : 01GJ	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Effectuer un photomontage couleur.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Analyser les différents paramètres de la demande. 2 Rechercher tous les éléments nécessaires au photomontage. 3 Présenter une proposition sous la forme d'une prémaquette. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir d'une commande comprenant, d'une part, la description des caractéristiques du document graphique dans lequel sera inséré le photomontage et, d'autre part, les caractéristiques du photomontage lui-même, soit le but visé, le thème traité, la clientèle cible et les paramètres de production et d'impression. • À l'aide de différentes sources d'images. • À l'aide d'un système micro-informatique incluant les périphériques et les logiciels nécessaires. • À l'aide du matériel nécessaire au tirage d'épreuves. • À l'aide de toute la documentation nécessaire. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Analyse méthodique de tous les paramètres. 2.1 Recherche méthodique et efficace des différents éléments. 2.2 Collecte de tous les éléments nécessaires aux images, aux textes et aux éléments typographiques. 3.1 Qualité esthétique et technique des prémaquettes. 3.2 Qualité de la présentation des prémaquettes à la cliente ou au client. 3.3 Ouverture d'esprit à l'égard des commentaires de la cliente ou du client. 3.4 Pertinence des modifications à la proposition. 3.5 Conclusion d'une entente à la satisfaction de la cliente ou du client.

CODE : 01GJ

<p>4 Effectuer la saisie des différents éléments du photomontage à l'aide des périphériques appropriés.</p>	<p>4.1 Analyse judicieuse des éléments du photomontage. 4.2 Étalonnage précis des composantes de l'environnement informatique. 4.3 Utilisation correcte du logiciel de pilotage et des périphériques de saisie. 4.4 Prise en considération des paramètres d'impression. 4.5 Transfert correct des éléments des périphériques de saisie vers le poste de travail.</p>
<p>5 Traiter l'ensemble des éléments du photomontage.</p>	<p>5.1 Préparation des outils informatiques compte tenu des exigences du travail. 5.2 Application correcte des techniques de détournement d'images, de production d'effets spéciaux et de retouche esthétique des éléments. 5.3 Qualité esthétique des travaux effectués. 5.4 Originalité des traitements effectués.</p>
<p>6 Assembler les différents éléments du photomontage.</p>	<p>6.1 Utilisation correcte des techniques d'assemblage appropriées. 6.2 Originalité et qualité esthétique de la composition du photomontage.</p>
<p>7 Insérer le photomontage dans la mise en page.</p>	<p>7.1 Résolution de tous les problèmes créés par l'insertion. 7.2 Respect des paramètres techniques.</p>
<p>8 Faire sortir le photomontage ainsi que le document graphique.</p>	<p>8.1 Production d'épreuves de qualité appropriée. 8.2 Étalonnage précis de l'imageur. 8.3 Transfert de toutes les données.</p>
<p>9 Évaluer le travail effectué en regard du projet initial.</p>	<p>9.1 Vérification systématique du respect de la demande, y compris les paramètres d'impression. 9.2 Évaluation visuelle du rendu. 9.3 Détermination et application des correctifs nécessaires.</p>

CODE : 01GK	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Effectuer, en processus continu, un projet d'infographie en préimpression.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Prendre le projet en main.</p> <p>2 Proposer à la cliente ou au client des solutions aux problèmes de conception et d'exécution technique soulevés par son projet.</p> <p>3 Planifier et organiser l'exécution du travail.</p> <p>4 Préparer l'ensemble des éléments graphiques.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir d'une rencontre préalable avec la cliente ou le client en vue de clarifier la nature du projet et de conclure une entente. • À l'aide de tous les éléments fournis par la cliente ou le client. • À l'aide de l'équipement, des logiciels et des matières premières nécessaires. • À l'aide de toute la documentation technique appropriée. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Analyse attentive de la demande de la cliente ou du client.</p> <p>1.2 Analyse méthodique des données.</p> <p>1.3 Ouverture d'un dossier complet.</p> <p>2.1 Étude rigoureuse de faisabilité du projet.</p> <p>2.2 Recherche méthodique d'éléments de solutions.</p> <p>2.3 Qualité et pertinence des solutions présentées à la cliente ou au client.</p> <p>2.4 Conclusion d'une entente satisfaisante pour la cliente ou le client.</p> <p>3.1 Détermination précise de l'équipement et des ressources nécessaires.</p> <p>3.2 Planification logique du déroulement du projet.</p> <p>3.3 Validité de la fiche technique correspondant au projet.</p> <p>4.1 Transfert correct d'éléments graphiques provenant de supports variés.</p> <p>4.2 Textes préparés conformément aux exigences du projet et du code typographique.</p> <p>4.3 Qualité et imprimabilité des dessins de trait.</p> <p>4.4 Traitement approprié des images.</p> <p>4.5 Qualité des photomontages.</p>

CODE : 01GK	
5 Effectuer la mise en page des éléments graphiques.	5.1 Respect des règles de la composition graphique. 5.2 Précision des teintes et des couleurs. 5.3 Gestion correcte du chevauchement des couleurs. 5.4 Imposition tenant compte de tous les paramètres d'exécution de l'imprimé. 5.5 Production d'épreuves corrigées.
6 Produire les films et les plaques nécessaires.	6.1 Films vérifiés et modifiés. 6.2 Plaques conformes aux paramètres du projet.
7 Transférer certains éléments graphiques en vue de sorties multimédias.	7.1 Respect des paramètres propres aux différentes sorties prévues. 7.2 Transferts réussis.
8 Assurer le contrôle de la qualité tout au long du travail.	8.1 Détermination précise des points de contrôle. 8.2 Contrôle approprié de la qualité des travaux. 8.3 Suivi convenable relativement au produit livré.
9 Fermer le dossier.	9.1 Évaluation rigoureuse du travail exécuté ainsi que du produit remis à la cliente ou au client. 9.2 Pertinence des recommandations au regard de l'amélioration continue de la production. 9.3 Gestion correcte de la fermeture et de l'archivage du dossier.

CODE : 01GL	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Effectuer le traitement d'images couleurs en quadrichromie.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Analyser l'ensemble des paramètres au regard du traitement de chacune des images.</p> <p>2 Planifier les travaux de traitement des images.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir d'une commande et d'une trousse de commande contenant les originaux, des jeux d'encre, les guides de couleurs et la description des conditions d'impression pour chacun des originaux. • À l'aide d'un poste de travail informatisé haut de gamme, ainsi que des périphériques et des logiciels nécessaires. • À l'aide d'un système d'épreuves. • À l'aide d'instruments tels qu'un densitomètre, un spectrophotomètre, un colorimètre et un sensitogramme. • À l'aide d'un environnement dont l'éclairage peut être normalisé. • À l'aide de toute la documentation nécessaire. • À l'aide des échantillons nécessaires fournis par l'imprimeur. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Évaluation précise des caractéristiques chromatiques et tonales des images.</p> <p>1.2 Analyse méthodique des paramètres d'impression de chacune des images.</p> <p>1.3 Détermination exacte des normes d'imprimabilité de ces images.</p> <p>1.4 Évaluation rigoureuse des caractéristiques des encres, des papiers, des presses et des procédés qui seront utilisés pour la reproduction et l'impression.</p> <p>2.1 Détermination de la nature des travaux en fonction de l'analyse des paramètres.</p> <p>2.2 Exactitude des calculs relativement au format de reproduction des images, au degré de résolution et à la linéature à l'impression, au format de reproduction des images.</p> <p>2.3 Détermination du ou des logiciels nécessaires.</p>

CODE : 01GL	
3 Effectuer la saisie des images à l'aide des périphériques appropriés.	<p>3.1 Utilisation correcte du logiciel de pilotage du scanner à haute résolution.</p> <p>3.2 Étalonnage précis du densitomètre.</p> <p>3.3 Calibration correcte du scanner.</p> <p>3.4 Utilisation correcte du scanner.</p> <p>3.5 Prise en considération des paramètres d'impression.</p>
4 Effectuer, à l'écran et pour chacune des images saisies, la sélection et la séparation des couleurs.	<p>4.1 Ajustement de l'écran en fonction des conditions d'impression de chacune des images.</p> <p>4.2 Vérification soignée de la courbe de chacune des couleurs en fonction des normes de reproduction.</p> <p>4.3 Vérification du degré de conformité des couleurs à l'écran par rapport aux originaux, compte tenu des conditions d'impression.</p>
5 Corriger par densitométrie les tons et les couleurs des images déficientes.	<p>5.1 Évaluation juste des caractéristiques des images au regard de la réalité objective et de l'utilisation prévue.</p> <p>5.2 Correction du contraste et des gradations en fonction des objectifs de reproduction.</p> <p>5.3 Correction appropriée de l'équilibrage des gris et des teintes des couleurs.</p> <p>5.4 Tons et couleurs corrigés en fonction des conditions particulières d'impression.</p>
6 Faire sortir les images, sur épreuve électronique et sur film.	<p>6.1 Étalonnage précis de l'imageur.</p> <p>6.2 Transfert à l'imageur de toutes les données nécessaires.</p> <p>6.3 Utilisation correcte de l'imageur.</p> <p>6.4 Évaluation juste de la qualité des épreuves et des films.</p> <p>6.5 Détermination exacte des écarts.</p> <p>6.6 Détermination des correctifs appropriés.</p>
7 Contrôler la qualité des épreuves de reproduction ou des imprimés.	<p>7.1 Justesse de l'évaluation de la qualité compte tenu des consignes de la cliente ou du client, des caractéristiques des originaux et des conditions d'impression.</p> <p>7.2 Détermination exacte des écarts.</p> <p>7.3 Détermination des correctifs appropriés.</p>

CODE : 01GM	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Effectuer des retouches d'images couleurs en quadrichromie.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Planifier l'exécution du travail.</p> <p>2 Interfacer l'ordinateur et le scanner.</p> <p>3 Corriger le contraste du choix de couleurs.</p> <p>4 Mettre en valeur les détails les plus significatifs du choix de couleurs.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir d'une série d'images couleurs sur différents supports, des caractéristiques de la demande et d'une description des conditions d'impression. • À l'aide d'un système de micro-informatique et des périphériques nécessaires. • À l'aide d'un scanner haut de gamme. • À l'aide d'une unité d'interface entre l'ordinateur et le scanner. • À l'aide d'un système de traitement des films. • À l'aide d'un densitomètre. • À l'aide du matériel nécessaire. • À l'aide des documents techniques fournis. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Analyse méthodique et rigoureuse des paramètres du travail incluant les objectifs de reproduction visés.</p> <p>1.2 Choix du scanner approprié.</p> <p>1.3 Détermination de la nature des traitements à effectuer en fonction des paramètres fournis.</p> <p>1.4 Gestion optimale de la surface d'exposition prévue.</p> <p>2.1 Respect des normes et des protocoles de communication entre ces éléments.</p> <p>2.2 Interfaçage fonctionnel.</p> <p>3.1 Reproduction neutre et avec apparence de détail des hautes lumières et des ombres.</p> <p>3.2 Reproduction fidèle des blancs purs.</p> <p>4.1 Sélection et modification correctes du jeu des courbes de reproduction.</p> <p>4.2 Calcul exact du gradient pour les gradations du choix de couleurs.</p> <p>4.3 Correction juste du contraste des gradations du choix de couleurs.</p>

CODE : 01GM	
5 Retoucher le rendu chromatique de la sélection des couleurs.	<p>5.1 Application de la correction chromatique de base en fonction du type d'original.</p> <p>5.2 Modification du rendu chromatique global par le déséquilibre du jeu de courbes de reproduction.</p> <p>5.3 Modification globale de la teinte et de la saturation des couleurs par l'ajout ou le retrait des couleurs imprimantes et non imprimantes.</p> <p>5.4 Modification sélective des couleurs primaires et secondaires soustractives.</p> <p>5.5 Interprétation quadrachromique des couleurs hors cercle chromatique des encres.</p>
6 Contrôler la netteté et la précision du choix de couleurs.	<p>6.1 Sélection appropriée de la forme des points de trame.</p> <p>6.2 Adaptation précise des caractéristiques du masque de précision.</p> <p>6.3 Contrôle approprié de la granulation.</p>
7 Appliquer les techniques de sous-retrait des couleurs.	<p>7.1 Sélection des techniques de sous-retrait en fonction des paramètres d'impression.</p> <p>7.2 Calcul précis de l'engraissement du point de trame.</p> <p>7.3 Répartition correcte des pourcentages d'encrage maximal.</p> <p>7.4 Calcul précis du pourcentage de sous-retrait des couleurs.</p> <p>7.5 Modification appropriée de la correction de base des couleurs et du jeu de courbes de reproduction.</p>
8 Contrôler la qualité des films et des épreuves de reproduction des imprimés.	<p>8.1 Évaluation du respect des pourcentages d'impression prédéterminés concernant les hautes lumières et les ombres.</p> <p>8.2 Évaluation du respect des paramètres de la commande.</p> <p>8.3 Application des correctifs compte tenu des écarts constatés.</p>

INTENTIONS ÉDUCATIVES EN FORMATION GÉNÉRALE

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE ET FORMATION GÉNÉRALE PROPRE

Français, langue d'enseignement et littérature

Par l'enseignement de la littérature, la formation générale en français a pour objet autant d'élargir les connaissances dans les domaines littéraire et culturel que d'améliorer la maîtrise de la langue, maîtrise qui constitue la base de l'apprentissage dans tous les domaines du savoir. De plus, cette formation vise à développer les capacités d'analyse, de synthèse et de critique indispensables au travail intellectuel. Enfin, elle est conçue en vue d'une meilleure intégration sociale de l'individu qui peut, ainsi, mieux se situer par rapport à son milieu culturel et mieux s'exprimer oralement et par écrit.

Principes

- 1) La fréquentation constante de la littérature permet d'établir des liens entre des œuvres, des époques et des idées. Elle permet aussi à l'étudiant ou l'étudiante de s'inscrire dans une culture vivante, actualisée et diversifiée. Elle lui permet enfin de favoriser le développement d'habitudes de lecture et une plus grande ouverture à la culture. L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux par ensemble de la formation générale commune, permet d'atteindre ces objectifs.
- 2) Les œuvres et les textes littéraires choisis respectent les caractéristiques suivantes : ils ont marqué l'histoire de la littérature d'expression française; ils appartiennent à des époques différentes; ils touchent aux quatre principaux genres littéraires (poésie, théâtre, discours narratif, essai) qui se trouvent répartis dans les trois ensembles de la formation générale commune et chacun des ensembles doit toucher à au moins deux genres différents. Ces choix assurent une place équilibrée à la littérature québécoise. Les œuvres additionnelles et un certain nombre des textes littéraires choisis peuvent être des traductions d'œuvres ou de textes appartenant aux littératures étrangères.
- 3) La pratique régulière de la lecture et de l'écriture procure à l'étudiant ou à l'étudiante une plus grande autonomie de pensée et une plus grande qualité d'expression. De même, le souci de la maîtrise de la langue amène progressivement l'étudiant ou l'étudiante, d'un ensemble à l'autre, à mieux reconnaître et à mieux corriger ses erreurs.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, pourra rendre compte que :

- sur le plan des acquis cognitifs, il ou elle sera capable :
 - d'analyser, d'expliquer et d'apprécier des textes littéraires, ainsi que d'autres types de discours, et d'en rendre compte par écrit de façon cohérente, organisée et dans une langue correcte;
 - de reconnaître des procédés littéraires et langagiers et d'en apprécier la contribution dans le projet d'un texte;
 - de reconnaître et d'analyser les particularités d'une situation de communication et d'y adapter son discours, que ce soit oralement ou par écrit;
 - d'organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention;
 - de porter un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses tant sur le plan des idées que sur celui de la langue.

- sur le plan des acquis culturels, il ou elle sera capable :
 - de reconnaître des représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques;
 - d’apprécier les représentations du monde qu’offrent les textes littéraires et de se situer par rapport à elles;
 - de préciser les éléments majeurs de l’héritage culturel vivant et d’en saisir les résonances dans le monde actuel;
 - de reconnaître en quoi la littérature peut être un outil de compréhension du monde.

Séquence des objectifs et des standards

La formation générale en français, langue d’enseignement et littérature, qui comprend quatre ensembles, tient compte de la coordination nécessaire entre les objectifs de la cinquième secondaire et ceux du collégial.

Les trois ensembles dans la composante de formation générale commune à tous les programmes sont expressément conçus en une séquence présentant une logique pédagogique graduée : de l’analyse à l’explication et de l’explication à la critique. Le respect de cette séquence est garant de la progression des apprentissages.

Dans ces trois ensembles, la littérature est au cœur de l’acquisition des compétences intellectuelles et des apprentissages langagiers. L’étude des œuvres et des textes littéraires permet de reconnaître des éléments du langage littéraire, de situer les œuvres et les textes en question dans leur contexte culturel et sociohistorique et d’en dégager les significations. Cette étude s’exprime dans la rédaction de commentaires et d’analyses de textes littéraires et de dissertations explicatives ou critiques.

L’ensemble dans la composante de formation générale propre aux programmes a été conçu de manière à s’ouvrir aux différents champs d’études. L’accent est mis sur la communication écrite et orale et le but ultime est l’acquisition d’habiletés transférables, notamment dans des situations particulières de communication liées au champ d’études de l’étudiant ou de l’étudiante.

Philosophie

L’enseignement de la philosophie a pour objet la formation de la personne pour elle-même et en tant que citoyen ou citoyenne ayant un rôle politique, social et professionnel à jouer. Il forme à la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent les êtres humains dans leur quête de sens ou de vérité.

Principes

- 1) La philosophie participe en Occident d’une culture qui se donne pour point d’appui la raison dans l’étude des questions fondamentales. En conséquence, la formation en philosophie permet d’initier l’étudiant ou l’étudiante aux apports de la méthode et de la réflexion philosophiques pour la construction de sa pensée et la direction de son action. À cette fin, elle permet de lui transmettre des connaissances sur les œuvres et la pensée de certains philosophes et elle l’aide à acquérir et à développer les capacités nécessaires à la conduite rigoureuse de la raison.
- 2) L’esprit de libre examen que propose la philosophie conduit l’étudiant ou l’étudiante au questionnement et à l’exercice du jugement critique; cela l’habitue à revenir sur sa façon de penser afin d’en considérer le bien-fondé. En conséquence, la formation en philosophie rend l’étudiant ou l’étudiante apte à interroger les évidences et à nuancer sa réflexion.

- 3) La philosophie tend vers des réponses universelles. En conséquence, la formation en philosophie permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'acquérir et de développer l'aptitude à la pensée abstraite.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en philosophie pourra rendre compte que :

- sur le plan théorique, il ou elle connaît :
 - des éléments majeurs de l'héritage vivant de la culture philosophique;
 - différentes formes de rationalité à l'œuvre dans les discours sur la réalité et leur situation dans l'histoire de l'Occident;
 - des concepts clés, des principes et des théories à l'aide desquels des conceptions philosophiques permettent de définir l'être humain;
 - des outils conceptuels et théoriques nécessaires à la réflexion sur des problèmes éthiques;
 - les règles de base du discours et de l'argumentation philosophiques;

- sur le plan des habiletés, il ou elle est apte :
 - à questionner, à conceptualiser, à analyser, à synthétiser, à raisonner, à argumenter, à juger;
 - à comparer des idées pour élaborer sa pensée;
 - à formuler des jugements critiques en tenant compte de principes généralisables;
 - à utiliser les connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome;
 - à appliquer ses connaissances et ses jugements théoriques à l'analyse de situations et à l'action;
 - à poursuivre une discussion de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de base de la logique et de l'argumentation;

- sur le plan des attitudes, il ou elle :
 - valorise la raison et le dialogue pour analyser toute question;
 - reconnaît la nécessité de la réflexion critique;
 - a conscience de l'importance des idées et de leur histoire;
 - situe sa réflexion sur le plan de l'universel;
 - fait preuve d'ouverture par rapport à des façons de penser différentes de la sienne;
 - perçoit la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle;
 - reconnaît sa responsabilité en tant que personne et à titre de citoyen ou de citoyenne.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en philosophie sont conçus en une séquence d'apprentissage sur le plan des contenus thématiques, des habiletés intellectuelles et de l'histoire de la pensée. Ils sont élaborés en continuité de manière à ce que les acquis théoriques et pratiques liés au premier ensemble soient réinvestis dans les deux ensembles suivants.

Le premier ensemble porte sur l'apprentissage de la démarche philosophique dans le cadre de l'avènement et du développement de la rationalité occidentale. La rationalité grecque s'étant grandement développée à travers la pratique du questionnement et de l'argumentation, l'étude de la pensée gréco-latine est mise au service des objectifs d'acquisition personnelle d'une habileté à questionner et à

argumenter. L'étudiant ou l'étudiante prend ainsi connaissance de la façon dont des penseurs traitent philosophiquement d'une question et se livre personnellement à cet exercice en élaborant une argumentation philosophique. L'analyse de texte et la rédaction d'un texte argumentatif sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le deuxième ensemble permet d'allier les acquis de la démarche philosophique à l'élaboration de problématiques reliées à des conceptions de l'être humain, ce qui aura une incidence sur la compréhension et l'application des théories éthiques et politiques. L'étudiant ou l'étudiante prend connaissance des concepts clés et des principes à l'aide desquels des conceptions modernes et contemporaines permettent de définir l'être humain et s'ouvre à l'importance de ces dernières au sein de la culture occidentale. Il ou elle les analyse, les commente et les compare à propos de certains thèmes ou problématiques afin de s'en faire une représentation cohérente. Le commentaire critique et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le troisième ensemble vise à ce que l'on amène l'étudiant ou l'étudiante à se situer de façon critique et autonome par rapport aux valeurs éthiques. Il ou elle prend connaissance de différentes théories éthiques et politiques et les applique à des situations contemporaines relevant de la vie personnelle, sociale et politique. L'analyse de problématiques actuelles, concernant le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante, et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Les trois ensembles en philosophie contribuent à la transmission de la culture comme héritage de civilisation, au développement de la pensée rationnelle, à l'élaboration d'une conception éclairée de l'être humain et à la consolidation d'une éthique personnelle et sociale. Ils ont pour objet subsidiaire de permettre de développer l'aptitude à la lecture et à l'écriture. En ce sens, un accent est mis dans chaque ensemble sur la fréquentation d'une œuvre dans son intégralité ou sur l'analyse d'extraits majeurs, ainsi que sur la production écrite.

Anglais, langue seconde

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'étudiant ou l'étudiante devra acquérir au collégial des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures.

Principes

- 1) La formation générale en anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'atteindre un niveau de compréhension de cette langue qui va au delà de données strictement factuelles, de communiquer avec aisance dans des situations variées dont le degré de complexité correspond à celui que l'on rencontre habituellement à l'ordre d'enseignement collégial, de s'exprimer avec plus de précision et de développer l'habileté de s'autocorriger.
- 2) La formation générale en anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'intégrer progressivement certains éléments de la culture anglophone et de s'ouvrir davantage au monde.
- 3) Puisqu'elle fait partie intégrante de sa formation générale, l'étude de l'anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer son esprit critique et de structurer sa pensée tout en lui faisant prendre davantage conscience des mécanismes et des moyens d'expression particuliers à cette langue aussi bien qu'à sa langue d'enseignement.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en anglais, langue seconde, pourra, selon son niveau de compétence, démontrer :

- sur le plan des connaissances, qu'il ou elle :
 - connaît le vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît la structure et la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail;
 - connaît différents ouvrages de références rédigés en anglais;
 - connaît des éléments de la culture du monde anglophone;

- sur le plan des habiletés, qu'il ou elle peut :
 - communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise;
 - communiquer de façon structurée dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail;
 - obtenir et utiliser de l'information pertinente provenant d'ouvrages rédigés en langue anglaise;
 - établir des rapports sociaux et professionnels en anglais;
 - accéder à la culture anglophone;
 - intégrer dans une communication en anglais les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;

- sur le plan des attitudes, qu'il ou elle :
 - a conscience de la contribution de l'anglais dans son domaine;
 - a conscience de différents aspects de la culture anglophone.

Séquence des objectifs et des standards

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants et des étudiantes du collégial, les ensembles en anglais, langue seconde, sont répartis selon quatre niveaux. Pour chaque niveau, les deux ensembles sont conçus en séquence de façon à ce que les acquis liés au premier ensemble demeurent implicites dans les standards du deuxième ensemble.

Le premier ensemble, celui de la formation générale commune à tous les programmes d'études, a pour objet le passage à un niveau supérieur de maîtrise de la langue anglaise en proposant une variété de thèmes et de situations qui demandent une compréhension plus profonde que celle qui est exigée à l'ordre d'enseignement secondaire et qui conduisent à des communications impliquant un enrichissement du vocabulaire et une plus grande précision grammaticale.

Le deuxième ensemble, celui de la formation propre aux programmes, porte sur la consolidation de la compétence acquise en formation générale commune tout en l'enrichissant d'éléments particuliers correspondant au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. De plus, cet ensemble favorise chez

l'étudiant ou l'étudiante la clarté de l'expression et l'aisance de la communication dans des tâches pratiques appropriées.

Éducation physique

L'enseignement de l'éducation physique a pour objet, dans la formation de l'étudiant ou de l'étudiante, le développement de la personne pour elle-même ainsi que l'adoption de comportements responsables en matière de santé et de mieux-être.

Principes

- 1) L'éducation physique permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante à une pratique de l'activité physique inscrite dans une prise en charge de sa santé. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet de s'approprier des concepts et des connaissances issus des recherches et de les appliquer méthodiquement à des activités physiques susceptibles de l'amener à adopter des comportements correspondant à de saines habitudes de vie.
- 2) L'éducation physique permet d'augmenter, chez l'étudiant ou l'étudiante, la motivation et la persévérance à pratiquer une activité physique, par une amélioration de son efficacité. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'appliquer une démarche d'apprentissage en vue d'améliorer ses aptitudes (habiletés et attitudes) à pratiquer une activité physique, et de prendre conscience des facteurs ayant contribué à augmenter sa motivation et sa persévérance.
- 3) L'éducation physique contribue à rendre l'étudiant ou l'étudiante responsable de la prise en charge de sa santé par le maintien ou l'amélioration de sa condition physique et la pratique raisonnable de l'activité physique. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'harmoniser la pratique efficace de l'activité physique avec les facteurs favorisant la santé.
- 4) L'éducation physique permet de sensibiliser l'étudiant ou l'étudiante à la pertinence de diffuser dans son milieu les connaissances et les comportements acquis. À cette fin, par l'entremise des plaisirs retirés et du mieux-être ressenti dans les activités d'apprentissage, l'étudiant ou l'étudiante acquiert la motivation nécessaire pour inciter les autres à la pratique régulière de l'activité physique et à l'adoption de saines habitudes de vie.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en éducation physique pourra rendre compte :

- sur le plan théorique, qu'il ou elle connaît :
 - les liens entre l'activité physique, les habitudes de vie et la santé par le recours à des données issues des recherches scientifiques;
 - les principes issus de ces recherches pour améliorer ou maintenir sa condition physique;
 - des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités pouvant optimiser sa santé;
 - les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - une méthode de formulation d'objectifs;
 - les facteurs facilitant la pratique durable d'activités physiques.

- sur le plan des habiletés, qu'il ou elle est capable :
 - de choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses capacités et de ses besoins;
 - d'établir des relations entre les habitudes de vie et la santé;
 - d'appliquer les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - de formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et situés dans le temps ;
 - de raffiner la maîtrise de techniques, de tactiques et de stratégies de base associées aux activités sportives, d'expression ou de plein air;
 - d'utiliser ses ressources de créativité et de communication, notamment dans le contexte d'activités physiques impliquant la relation à autrui;
 - d'évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès faits dans la pratique d'activités physiques;
 - de maintenir ou d'augmenter de façon personnelle et autonome son niveau de pratique de l'activité physique ainsi que sa condition physique;
 - d'assumer la gestion d'un programme personnel d'activités physiques et des responsabilités dans l'organisation d'activités physiques;

- sur le plan des attitudes, qu'il ou elle peut :
 - percevoir l'importance de prendre en charge sa santé;
 - avoir conscience de la nécessité d'évaluer et de respecter ses capacités et les conditions de réalisation d'une activité physique avant de s'y engager;
 - valoriser, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, la confiance en soi, le contrôle de soi, le respect de l'autre et l'esprit de coopération;
 - respecter l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques;
 - apprécier la valeur esthétique et ludique de l'activité physique;
 - promouvoir une vie active et équilibrée comme valeur sociale.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en éducation physique sont conçus en une séquence d'apprentissage. Les deux premiers sont préalables au troisième.

Le premier ensemble porte sur le rapport entre une bonne santé et la pratique de l'activité physique associée à de saines habitudes de vie. L'étudiant ou l'étudiante doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités, ses besoins, sa motivation, ses habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

Le deuxième ensemble concerne le processus d'amélioration de l'efficacité par l'intermédiaire d'une démarche par objectifs et ce, dans le contexte d'une activité sportive, d'expression ou de plein air. Dans ce cadre, l'étudiant ou l'étudiante doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs et interpréter les progrès faits afin de s'améliorer.

Le troisième ensemble vise à amener l'étudiant ou l'étudiante à intégrer la pratique de l'activité physique à son mode de vie, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. Pendant les heures-contact, l'étudiant ou l'étudiante applique les acquis des deux premiers ensembles par une pratique efficace de l'activité physique dans une perspective de santé, d'une part, et par la conception, l'exécution et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques qu'il ou elle a l'occasion de

pratiquer et de valider sous la supervision de son professeur ou de sa professeure, d'autre part. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant ou à l'étudiante d'achever l'exécution de son programme personnel.

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE

Sciences humaines

Dans le domaine des sciences humaines, les deux ensembles d'objectifs et de standards visent à familiariser l'étudiant ou l'étudiante avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine.

Le premier ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage de sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante de percevoir l'apport d'une ou de plusieurs sciences humaines au regard des grands enjeux contemporains : les objets d'étude des sciences humaines, la contribution des sciences humaines dans la compréhension des enjeux contemporains, les questions futures auxquelles les sciences humaines seront confrontées.

Le deuxième ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage de sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante d'analyser, de façon rigoureuse, l'un des grands problèmes de notre temps, selon une ou des approches particulières aux sciences humaines.

Culture scientifique et technologique

Dans le domaine de la culture scientifique et technologique, l'intention éducative est de présenter la science et la technologie comme approche spécifique du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, principalement l'expérimentation d'outils méthodologiques et l'étude de l'évolution, des défis et des répercussions des découvertes scientifiques et technologiques.

Le premier ensemble met l'accent sur la nature générale et la portée de la science et de la technologie.

Le deuxième ensemble propose l'expérimentation de l'approche scientifique.

Langue moderne

Les trois ensembles d'objectifs et de standards en langue moderne permettent d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui parlent cette langue.

Certaines langues modernes utilisent différentes structures et différents systèmes d'écriture. Les trois ensembles ont été élaborés en tenant compte de cette réalité. Le degré d'acquisition de la compétence varie donc selon que ces langues sont plus ou moins éloignées de notre propre structure de langue ou système de pensée. De plus, la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent une langue moderne ne fait pas l'objet d'un élément de compétence, puisque l'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture.

Langage mathématique et informatique

Dans le domaine du langage mathématique et informatique, les deux ensembles d'objectifs et de standards s'appuient sur l'intention éducative de développer la culture mathématique ou informatique.

L'intention éducative poursuivie par le premier ensemble est d'amener l'étudiant ou l'étudiante à considérer la place, le rôle et l'évolution de ces savoirs et de ces outils dans notre société et à caractériser leurs différents usages. Il s'agit d'une formation générale sur le langage mathématique ou sur l'informatique, et non d'une formation spécialisée.

Le deuxième ensemble vise la compréhension et l'utilisation du langage mathématique ou de l'informatique à des fins d'usage courant. Cette intention renvoie notamment aux concepts, aux outils et aux utilisations générales du langage mathématique ou de l'informatique dans la vie quotidienne.

Le niveau de généralité apporté aux objectifs et aux standards des ensembles du domaine du langage mathématique et informatique permet la définition de plusieurs activités d'apprentissage pouvant favoriser le développement d'une compétence axée sur la mathématique ou sur l'informatique, ou encore sur une combinaison des deux champs de connaissances.

Art et esthétique

En art et esthétique, l'intention éducative est de fournir à l'étudiant ou à l'étudiante une culture générale en explorant diverses formes d'art, dans un ou dans quelques champs artistiques. Par la fréquentation d'œuvres ou par l'expérimentation d'un médium artistique, cette formation de base vise le développement d'une sensibilité esthétique. De plus, elle vise l'apprentissage des éléments fondamentaux du langage artistique et elle habilite à faire des liens entre les éléments de ce langage.

Dans le contexte du premier ensemble, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres issues de la culture contemporaine et d'autres époques, de manière à percevoir la dynamique de l'imaginaire en art et à s'initier à des méthodes d'analyse de la production artistique.

Dans le contexte du deuxième ensemble, l'élève réalise des activités de création ou d'interprétation en utilisant un médium artistique. De plus, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres issues du médium afin d'en reconnaître les principaux modes d'expression.

Éducation

Québec 

17-1353-01

